

Rapport d'activité

2023

Sommaire

L'Astural en résumé	2
Association	3
Édito	4
Accueil des enfants et des adolescents en 2023	8
Prestations itinérantes	13
Service éducatif itinérant	14
Accompagnement et soutien parental à domicile	18
Éducation spécialisée	27
Centre de Chevrens	28
HORAÉ	31
KALON	35
Préqualification professionnelle	39
Ateliers ABX	40
Parcours A2mains	43
Centre de Chevrens — Formation	49
Pédagogie spécialisée	53
Arc-en-ciel	54
Châtelaine	56
Helios	58
Horizon	61
Petits pas dans les bois	64
Focus: itinéraire d'un enfant à PPB	67
Antenne de médiation et de prévention avec des mineurs	71
Secrétariat général	75
Rapport du Secrétariat général	76
Accompagnement du personnel	78
Focus sur des projets transversaux	80
Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2023	85
Rapport de performance 2023	88
Bilan au 31 décembre 2023	92
Compte de profits et pertes de l'exercice 2023	94
Remerciements	98

L'Astural en résumé

Année de fondation	1954
Statut juridique	Association (art. 60 et suivants du Code Civil Suisse)
Institutions	AMPM: Antenne de médiation et prévention avec des mineurs ASPAD: Accompagnement et soutien parental à domicile Ateliers ABX Centre de Chevrens - Lieu de vie et Centre de formation Externat pédago-thérapeutique Arc-en-ciel Externat pédago-thérapeutique Helios Externat pédago-thérapeutique Horizon Externat pédago-thérapeutique La Châtelaine Lieu de vie pour adolescents* KALON et Appartement des Acacias Lieu de vie pour adolescentes HORAÉ et Appartements Noïa Parcours A2mains Petits pas dans les bois SEI : Service éducatif itinérant
Activités	Action dans les domaines thérapeutiques et éducatifs, auprès d'enfants et d'adolescents rencontrant dans leur développement, notamment psychologique et social, des difficultés trop grandes pour qu'eux-mêmes et leur famille puissent les surmonter seuls.
Ressources	L'Association bénéficie de subventions communales, cantonales et fédérales et de fonds privés provenant de donations, souscriptions et campagnes financières. Les charges de l'Astural s'élèvent à environ 26'000'000 francs en 2023.
Personnel	Au 31 décembre 2023, le personnel est composé de 300 collaborateurices.
Présidence	Madame Françoise Tschopp
Secrétaire général	Monsieur Philippe Bossy
Coordonnées	Avenue de Thônex 17A, 1226 Thônex 022 343 87 00 sec.gen@astural.org

Association

L'Assemblée générale statutaire s'est déroulée le 31 mai 2023 en présentiel.

Le rapport d'activité et les comptes 2022 ont été approuvés.

Comité

Le Comité a été élu dans la composition suivante :

Mesdames	Françoise Tschopp, Présidente Francine Novel, Vice-présidente Gabriella Bardin Arigoni Jennifer Conti Esther Dubath Bouvier Sandrika Luce Scheftsik Lydia Schneider Hausser
Messieurs	Cédric Giauque, Trésorier Dominique Barbuzzi Mauro Mercolli Antoine Muller Pierre Nicollier

Représentants de l'Association au Conseil de Fondation Astural

Les représentants-e-s de l'Association au Conseil de la Fondation Astural sont Madame Françoise Tschopp, ainsi que Messieurs Cédric Giauque et Antoine Muller.

Organe de contrôle

Le mandat d'organe de contrôle a été attribué à la fiduciaire Wuarin & Chatton SA.

Pour vos dons

Site Internet : www.astural.org
 IBAN : CH67 0078 8000 C174 0086 6
 CCP : 12-4951-8

Édito

L'édito 2023 aura la saveur des remerciements, tant nous sommes éblouis par le nombre d'événements qui jalonnent l'année et impliquent l'ensemble de l'Astural. Une année durant laquelle des changements bouleversants côtoient des réflexions prolifiques, de nouvelles initiatives pédaogo-éducatives, des perspectives animées d'appréhension, le tout dans un contexte administratif en constante évolution. En effet, nous formons désormais une équipe de plus de 300 professionnel-le-s. Un cœur rythmé par des battements puissants qui nous unit comme jamais auparavant.

Rappelons les déménagements. Printaniers d'abord. Ceux des foyers de Thônex et de la Servette qui investissent leurs nouveaux espaces dans un même bâtiment: Clair-Val. L'un au-dessus de l'autre. Avec l'impératif de nouveaux baptêmes. Embarquant leur histoire réciproque, comme leurs spécificités, les foyers deviennent «Espaces de vie pour adolescentes et adolescents* : HORAÉ et KALON». Un nouvel environnement qui se complète par l'arrivée d'une antenne du SEI et de toute l'équipe du Secrétariat général. Dorénavant ces îlots forment un village. Apprivoisement nécessaire qui s'inscrit dans la volonté stratégique de renforcer les synergies entre nos institutions pour raffermir le partage des connaissances-compétences-expériences et mettre en œuvre l'interdisciplinarité au niveau de l'interinstitutionnalité.

Au cinquième étage du bâtiment Clair-Val, quatre studios (Noïa) tout neufs complètent le dispositif d'HORAÉ. Occupés, ils permettent une prise en charge alternative de jeunes filles mineures : soit dans un processus de progression, d'émancipation, soit dans un processus de renforcement du travail éducatif individuel. Ces quatre studios s'ajoutent aux huit studios mis à disposition de KALON et de Chevrens afin de pouvoir accompagner les sorties à la majorité. De nouvelles prestations, de nouvelles réflexions nichées dans cette période de changement qui sont portées avec brio par des équipes intéressées, demandeuses et motivées.

En quittant le quartier de la Chapelle, le Secrétariat général a laissé la place à l'équipe de l'ASPAD qui, de nomade, est devenue sédentaire et s'est développée. Après une première année de mise en place, l'activité a fait l'objet d'un bilan positif avec l'OMP et la décision a été prise de doubler les prises en charge. Lorsque l'ASPAD s'est installée dans les mêmes locaux que l'AMPM, les espaces ont bénéficié d'un sérieux rafraîchissement et d'un équipement tout neuf pour permettre à ses deux équipes de disposer de bonnes conditions de travail et d'accueil des familles.

À son tour, l'externat pédaogo-thérapeutique Le Lignon déménage. Nous sommes en été et rien ne pourra retarder la rentrée alors que les travaux des nouveaux locaux sont toujours en cours. Faisant preuve d'agilité, l'équipe, la direction et la responsable des travaux dansent dans le même pas et bouclent à temps les préparatifs pour accueillir les jeunes pour la nouvelle rentrée à Carouge. Des locaux conçus en tenant compte des observations

des professionnel-le-s : une nouvelle organisation des espaces, un nouveau spécialiste en psychomotricité. Incroyable. Et Le Lignon devient «Helios» après une attente prolongée.

Après les déménagements, viennent les inaugurations. Elles exigent des efforts supplémentaires de la part des équipes, alors qu'elles assurent les prises en charge des jeunes tout en cherchant à retrouver leur stabilité mise à mal par les changements de locaux. À ces occasions, des opportunités répétées de découvrir les nouvelles prestations du service traiteur des Jardins de Chevrens, complétées par celles d'A2mains. Des brigades de jeunes souriantes, accueillantes, professionnelles, invitant l'hôte à déguster un répertoire « de bonnes choses », nous rendant insatiables. Une grande fierté circule. Le dispositif Chevrens dans son entier retrouve toute sa densité.

Nous avons constaté en 2022, lors de la mise en œuvre de Petit pas dans les bois, que malgré l'enthousiasme et une concentration de compétences rassemblées et pointues, nous pouvions rencontrer des difficultés qui affectent en premier lieu le personnel. Le développement, en soi, n'est pas une garantie de réussite. En 2023, deux équipes traversent des turbulences sévères. Ces événements nous questionnent. Quelles conditions d'accompagnement pour les nouveaux projets ? Quelles conditions pour assurer la transition entre deux directions, à court et long terme ? Alors que l'institution Astural grandit, comment permettre à chacun et chacune de (re)trouver sa place, par une action préventive et harmonisante ?

Plusieurs axes de réponses sont identifiés et mis en



œuvre. Tout d'abord, rappelons que depuis plusieurs dizaines d'années, le modèle de direction de proximité est la caractéristique principale de notre organisation pour soutenir les équipes. Ensuite, le Comité de l'association a mandaté un groupe de travail pour évaluer le processus du projet PPB et en tirer des bonnes pratiques adaptées à l'Astural. La diffusion du rapport est prévue au printemps 2024. Enfin, plusieurs mesures sont mises en place en 2023. Elles visent à multiplier les collaborations et donc les échanges de compétences, mais aussi les solidarités. Elles visent à soutenir les collaboratrices et leur direction de manière individuelle ou collective.

À cet égard, soulignons quelques mises en œuvre d'éléments remarquables qui ont été pensés et traduits en mesures, en prestations ou en protocoles pour donner suite à des travaux collectifs, consultatifs, impliquant les différents organes de l'Astural (comité, directions, cercle des ambassadeurices, représentant-e-s de la Commission du personnel, volontaires associés-e-s et SG).

Tout au long de l'année, les ambassadeurices ont travaillé sur l'élaboration des valeurs communes de l'Astural avec, comme point d'orgue, la fête du personnel en septembre sur le Bateau Genève. Lors de cet événement, les valeurs ont été célébrées, chantées et fêtées. Cela représente un engagement fort qui nous unit.

En automne également, un dispositif de « personne de confiance » a été mis en place ainsi qu'un programme de formation continue interne. En effet, suite à diverses réflexions, il est apparu que pour conserver nos spécificités, mais également les développer, nous devons nous doter d'un nouvel outil stratégique et institutionnel : la formation continue interne. Deux formations ont été organisées et lancées. L'une reprend celle de 2018 : la sensibilisation au travail avec les familles, version 2. L'autre découle de constats graves liés à l'inceste et à l'environnement incestuel dans les familles : la maltraitance et les violences sexuelles. Ces formations se déroulent sur plusieurs matinées et impliquent plusieurs dizaines de collaborateurs. Elles seront reconduites chaque année. Un comité mixte supervise ce programme sous la direction du SG.

En outre, en vue des 70 ans de l'Astural en 2024, les préparatifs pour ce jubilé ont débuté en 2023. Notons qu'un comité de rédaction pérenne a été formé pour concrétiser un projet de longue date : les cahiers de l'Astural. Un espace rédigé pour se raconter, pour mettre en avant nos gestes et métiers si particuliers, pour mettre en lumière nos pratiques et ainsi mieux se connaître entre nous. Cette initiative reflète la vision stratégique actuelle de fédérer les acteurs et actrices de l'Astural.

Dans le cadre du travail avec les familles, les externats pédago-thérapeutiques se mobilisent autour de la thérapie multifamiliale. Les directions suivent une formation à cette approche pour répondre au retrait croissant de certaines familles vis-à-vis de la prise en charge de leur enfant. Cela nécessite une réflexion profonde pour renouveler l'approche systémique. Cette démarche rejoint les interventions à domicile testées par le dispositif PPB, et interpelle également l'approche domiciliaire de l'ASPAD. Nous confirmons que lorsque la famille s'autorise à aller mieux et lorsque les parents se sentent en sécurité, les enfants que nous suivons progressent en parallèle. Les caractéristiques de ces interventions nous invitent à l'écoute, sans projet initial de transformation, mais simplement à considérer l'autre dans sa compétence pour trouver ensemble des solutions et un projet

d'avenir.

Avant de conclure, soulignons encore l'implication engagée et soutenue des représentants de la Commission du personnel dans de nombreux chantiers, comme celui de la création d'un protocole de plainte définissant les modalités de prise en charge du personnel en cas d'accusation par un bénéficiaire ou une famille. Saluons cet engagement. Ces travaux se concrétisent aujourd'hui par une directive active complétant les mesures visant à soutenir l'ensemble du personnel de l'Astural.

En résumé, l'année 2023, marquée par les déménagements, a également vu naître de nombreuses initiatives. Elles visent à structurer notre croissance, à trouver de nouvelles orientations, de nouvelles façons de prendre soin de nous-mêmes.

En conclusion, ce rapport nous donne l'occasion de remercier chaleureusement l'ensemble des membres du comité de l'Association Astural ainsi que de la Fondation du même nom qui, par leurs initiatives proactives, leur présence et leur participation aux divers groupes de travail tout au long de l'année écoulée, favorisent la diversité des activités autant que le développement des conditions de travail. Leur confiance renouvelée offre la sécurité nécessaire aux acteurs et actrices du terrain pour mener à bien leurs actions, oser innover, découvrir de nouvelles références théoriques et s'engager dans de nouveaux partenariats.

Nous tenons à remercier les autorités pour leur soutien indéfectible depuis une septantaine d'années. Leur appui nous permet d'approfondir nos connaissances et d'explorer de nouvelles prises en charge afin de faire évoluer les modèles d'intervention pour répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires.

Depuis plusieurs années, ce rapport est illustré de nombreuses photographies. Celles-ci donnent une dimension particulière à chaque texte en illustrant nos actions et en mettant en lumière nos réalisations. Elles permettent à notre regard de s'immiscer discrètement dans nos activités pour les rendre vivantes. Nous devons ces images à Françoise Perlotti, photographe passionnée et grande amie de l'Astural. Merci !



Françoise Tschopp
Présidente



Philippe Bossy
Secrétaire général

Accueil des enfants et des adolescents en 2023

	Institution	Tranche d'âge	Nombre de places	Taux d'occupation (%)	Personnes / familles accompagnées	Entrées dans l'institution	Sortie de l'institution	Demandes d'admission	Origine des placements	Stagiaires pris en charge
PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE	Arc-en-ciel	4 à 8 ans	16	100 %	19	3	3	3	OMP, crèches, école primaire	5
	Helios	12 à 15 ans	12	100 %	12	3	3	3		3
	Horizon	4 à 8 ans	16	100 %	16	4	4	4		4
	La Châtelaine	7 à 13 ans	10	100 %	10	1	1	1		4
	Petits pas dans les bois	4 à 8 ans	12	100 %	12	1	1	1		4
	Total de la pédagogie spécialisée			66		69	11	11		11
ÉDUCATION SPÉCIALISÉE	Centre de Chevrens	14 à 18 ans	16	86%	22	8	7	13	SPMi, Tmin, TPAE, parents, Clairière, foyers d'urgence	4
	HORAÉ & Noïa	14 à 18 ans	12	76%	17	11	6	11		2
	KALON & Acacias	14 à 22 ans	15	90%	22	14	10	10		2
	Studios de suite	18+	8	86%	11	4	0	4		0
	Total de l'éducation spécialisée			51		72	37	23		38
PRÉQUALIFICATION	Ateliers ABX	15 à 18 ans	20	93%	41	33	34	41	SPMi, Tmin, DGESII, DGEO, UAP, foyers, TSHM, parents, CFPP	2
	Parcours A2mains	14 à 18 ans	16	94%	23	14	6	28		1
	Chevrens	14 à 18 ans	16 ¹	85%	10 ²	6	5	10		0
	Total de la préqualification			52		74	53	45		79
AUTRES	Service éducatif itinérant	0 à 6 ans		100 %	819	352	330	390	Réseau soin petite enfance, PES	8
	ASPAD	4 à 18 ans		100 %	53	53		120	OMP	0
	AMPM	0 à 18 ans		100 %	253	167		204	SEASP, SPMi, TMin, TPAE, TPI, MP	8
TOTAL			184		1340	673	409	842		33

1 Soit 14 places en préqualification professionnelle et deux places de formation AFP.

2 Les jeunes comptés ici sont des externes. Les autres jeunes en formation sont déjà comptés dans la partie « Lieu de vie - Chevrens ».

À tou-te-s les collaborateurices de l'Astural, aux membres du Comité et aux membres du Conseil de fondation,
nous vous adressons un gigantesque

Me
r
c
i



Prestations itinérantes

Service éducatif itinérant

Accompagnement et soutien parental à domicile

Service éducatif itinérant

Témoignage

Nous tenions à vous adresser cette lettre de soutien afin d'exprimer notre reconnaissance pour le travail remarquable que vous accomplissez au sein de votre association dans le domaine de l'appui aux personnes atteintes de Troubles du spectre autistique (TSA). Il est indéniable que votre association joue un rôle crucial dans notre communauté en fournissant un soutien indispensable aux individus et aux familles affectées par le TSA.

Votre dévouement et votre engagement à promouvoir une meilleure compréhension, ainsi qu'une acceptation plus large de ces troubles, sont une véritable source d'inspiration. La réelle utilité de votre association se manifeste à travers les nombreux services et programmes que vous proposez. De la sensibilisation du grand public à l'accompagnement personnalisé des personnes autistes, en passant par l'éducation des professionnels de la santé et de l'éducation (étudiants, stagiaires) vous contribuez de manière significative à améliorer la qualité de vie de ceux qui sont touchés par le TSA.

Ce qui nous touche particulièrement, c'est la bienveillance et l'empathie qui caractérisent votre approche. En offrant un soutien chaleureux et respectueux, vous créez un environnement sécurisant où les personnes autistes se sentent comprises et valorisées. Cette approche centrée sur la personne est essentielle pour favoriser leur épanouissement et leur autonomie.

Votre association est également un moteur de progrès réel dans le domaine de l'accompagnement des TSA. En encourageant la recherche, en promouvant les meilleures pratiques et en plaidant pour une meilleure prise en charge, vous contribuez à faire évoluer les mentalités et les politiques en faveur d'une société plus inclusive et équitable pour tous.

Nous tenons également à saluer la qualité de vos partenariats et votre capacité à mobiliser des acteurs de divers horizons autour de votre cause. En travaillant en collaboration avec des professionnels de la santé, des éducateurs et des institutions publiques, vous maximisez l'impact de vos actions et créez des synergies précieuses pour soutenir les personnes autistes.

Enfin, nous sommes convaincus que votre approche de développement et de prise en charge en mode cooptation est la clé pour garantir des résultats durables et significatifs. En impliquant activement les personnes autistes et leurs familles dans la conception et la mise en œuvre de vos projets, vous favorisez leur « empowerment » et renforcez leur capacité à devenir des acteurs à part entière de leur propre vie.

En conclusion, notre famille vous adresse ses plus sincères encouragements et notre soutien indéfectible dans vos actions futures. Votre association est une véritable source d'espoir et de changement positif pour les personnes atteintes de TSA, et nous sommes fiers de pouvoir contribuer, à notre modeste mesure, à votre noble cause. Aujourd'hui, notre fille a reçu les outils nécessaires pour évoluer.

M. Gabriel RONCHI, pour toute la famille

Événements marquants

L'organisation du SEI s'est affinée en 2023 et l'école spécialisée Petits pas dans les bois a été rajoutée comme 10^{ème} cellule dans notre « organigramme ». Aujourd'hui, ce sont donc 100 professionnel-le-s qui sont au service des enfants et des familles. Ils sont soutenus par trois « coordinatrices ressources » (qui ont un temps de travail partagé entre coordination et temps d'intervention) et trois secrétaires (à temps partiel). Le cercle de pilotage gère le fonctionnement harmonieux du tout, s'assure de la cohérence des prestations, maintient et développe les partenariats, tient le fil rouge des projets... Il est composé de trois « coordinatrices de service », d'une secrétaire « coordinatrice administrative » et du directeur. Une organisation souple, horizontale, « organique », passionnante ! Qui connaît aussi bien évidemment des accrocs et parfois des champs de tension.

Depuis la rentrée 2023, deux cellules se sont installées dans l'immeuble Clair Val. Tous les membres du SEI travaillent donc aujourd'hui dans des locaux très agréables et parfaitement aménagés.



Projets (parmi d'autres)

Le Kit d'accompagnement à la parentalité (KAP) : Depuis l'automne 2022, le SEI collabore avec la HEDS, le BIC, la FOJ, la Source bleue et une logopédiste autour d'une recherche qui vise à explorer la mise en pratique d'un outil d'accompagnement parental selon une approche familiale participative : le Kit d'accompagnement à la parentalité. Ce projet s'inscrit dans le cadre du nouveau plan d'intégration cantonal 2024-2028 (PIC III) en lien avec l'accompagnement des familles issues de la migration, vulnérables ou isolées pour favoriser le développement de l'enfant. Aujourd'hui, la phase expérimentale arrive à son terme. La phase d'évaluation du programme est prévue pour mars-avril 2024. Suite aux



retours des participants, un ajustement de l'outil sera effectué en vue de son implémentation transversale dans le réseau genevois dès 2025.

Les groupes de compétences sociales, décrits dans le rapport d'activité 2022 de l'Astural sous « Focus : Projet SEI « Groupe de compétences sociales enfants » » (p. 31), répondent aux besoins et se développent en conséquence. Ils sont passés au nombre de quatre.

Collaborations

Du 30 avril au 14 mai 2023, Chloé Barthassat et Joëlle Bär-Calato, coordinatrices, sont parties au Canada pour participer au 9^{ème} congrès biennal du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC) ainsi qu'au 90^{ème} congrès de l'ACFAS à Montréal. Elles sont revenues riches de très nombreux contacts, d'outils et d'approches innovants qui inspirent nos pratiques. Les contacts avec Mme Nancy Gaudreau, Professeure titulaire au Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université Laval, ont permis de démarrer une formation pour une partie de l'équipe sur « J'ai MON plan ! Soutenir l'élève présentant des difficultés comportementales ».

Nos collaborations avec nos partenaires se poursuivent, voire se développent, selon les opportunités et les projets des uns et des autres. Avec les responsables et professionnels de l'unité guidance petite enfance de la Maison de l'enfance et de l'adolescence (MEA - HUG), différents services de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), les différents services Petite enfance des communes genevoises et bien sûr tous les thérapeutes travaillant en privé, les médecins, etc.

De nombreuses présentations du SEI ont été faites à différents partenaires : à l'assemblée générale de la Société genevoise de Pédiatrie, au Centre du développement de l'enfant (HUG), à la Commission pluridisciplinaire de recommandation (CPR) du Service de la pédagogie spécialisée (SPS), au groupe des référents PES de l'Office médico-pédagogique (OMP).

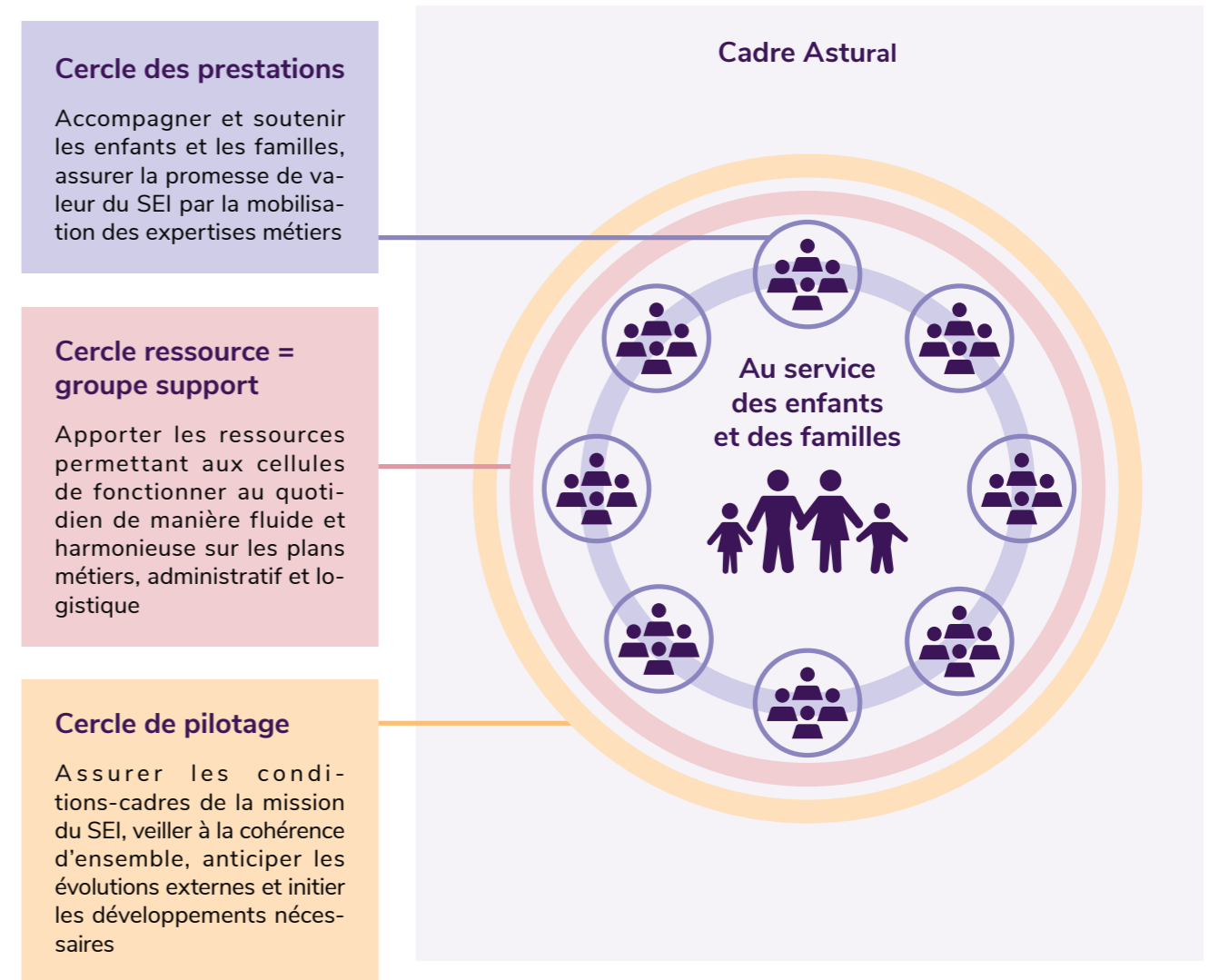
Enfin, nous gardons des liens privilégiés avec l'équipe de l'ASPAD et sa directrice. Des relais pour des enfants et des familles se mettent en place à la fin de l'intervention du SEI et en parallèle de l'accueil à Petits pas dans les bois. Les synergies sont nombreuses et les partages d'outils et d'expériences sont enrichissants.

Conclusion

L'année 2023, comme toutes les années, est passée à une vitesse incroyable entre calme, projets et développement des prestations.

Les professionnel-le-s des trois dispositifs du SEI (Petite enfance, École et Petits pas dans les bois) accompagnent les enfants et les familles avec d'incroyables compétences. Ils fourmillent d'idées et de projets. Ils réfléchissent et créent à une vitesse impressionnante. Ils s'adaptent sans cesse et mobilisent des ressources inépuisables à tous les instants. Je leur transmets mes remerciements et mon admiration.

Éric Métral



Accompagnement et soutien parental à domicile

2023, année de la confirmation

Mise en place en 2022, l'ASPAD a entamé l'année 2023 en suivant 22 familles par semaine. En fin d'année, ce nombre était passé à 50. L'équipe était composée de 4 membres en janvier 2023 et elle était passée à 10 personnes en décembre 2023.

La croissance a donc été importante lors de cette première année complète. Cela signifie qu'un double défi s'est imposé : d'une part, mettre en place (installer et consolider) une nouvelle prestation entièrement à concevoir et, d'autre part, faire face à la hausse importante de la demande.

Cet accroissement indique que notre structure vient répondre à un besoin pressant des familles. La pertinence de notre prestation auprès de ces dernières est confirmée à la fois par les professionnel-le-s de l'encadrement sur le terrain et par les institutions qui sont chargées de l'application des politiques cantonales de soutien à la parentalité. C'est entre autres ce qu'illustrent les quatre témoignages que j'ai recueillis et que je vous présente ci-dessous : un cadre de l'Office médico-pédagogique (OMP), une maman dont l'enfant est suivi par l'ASPAD et qui s'est prêtée à l'exercice de l'interview, une éducatrice qui travaille au quotidien avec un autre enfant et finalement deux éducateur-ice-s de notre équipe.



Témoignage d'un directeur DESI¹ de l'OMP

La collaboration avec l'Astural et sa mesure ASPAD revêt une importance significative dans notre mission d'accompagnement des enfants en situation de handicap.

L'accompagnement et le soutien de la parentalité à domicile jouent un rôle crucial dans notre travail collectif.

¹ Directeur d'établissements spécialisés et d'intégration

Dans l'environnement scolaire, nous mettons en place des plans d'interventions individualisés pour chaque élève, et l'action de l'ASPAD permet de soutenir concrètement une forme de continuité et de cohérence des approches éducatives. Son travail auprès des familles permet de consolider les compétences des parents dans l'accompagnement de leurs enfants, ce qui constitue en ce sens un renforcement du trait d'union entre l'environnement scolaire et la cellule familiale où doit pouvoir s'épanouir « l'enfant-élève ».

Je donne un sens particulier à cette collaboration en raison de son impact sur l'autonomie des enfants et sur la qualité de vie de leurs familles. En favorisant le maintien à domicile, en fournissant des outils et des ressources aux parents pour mieux comprendre et répondre aux besoins spécifiques de leurs enfants, besoins eux-mêmes soutenus dans le cadre scolaire, cette collaboration s'inscrit dans une perspective d'inclusion sociale et d'épanouissement familial. Une alliance rigoureuse qui permet de générer une compréhension et une connaissance fine des situations, tellement utiles à l'ajustement de nos pratiques respectives.

Par ce partenariat étroit avec l'ASPAD, nous contribuons à la création d'un réseau de soutien complet et intégré. Cette approche consolide notre capacité à offrir un accompagnement holistique. Elle renforce également l'efficacité de nos interventions respectives, à l'interface de nos savoirs, afin de proposer des accompagnements précis, individualisés et de qualité, contribuant ainsi au développement global des enfants et de leur bien-être au sein de leurs familles.

Témoignage de la maman de Rayan

D'abord, j'ai eu beaucoup de peine par rapport au diagnostic. Je ne connaissais malheureusement pas l'autisme. J'avais énormément de problèmes de communication avec mon enfant. J'avais vraiment de la peine à mettre en place des structures. Peu importe ce que je mettais en place, ça ne fonctionnait pas. Jusque-là, Rayan a été accompagné par la Guidance infantile et nous avons dû arrêter à ses trois ans.

Le stress parental, c'est qu'en fait, on se sent complètement démunis face à son enfant. Il y a une espèce de deuil qui s'est installé et ce n'est pas du tout ce que je pensais que j'allais vivre en tant que parent. On se questionne aussi pas mal sur l'avenir



de notre enfant et sur notre avenir professionnel et sur nous, pour que cet enfant, avec ses besoins spécifiques, puisse évoluer dans ce monde un peu fou.

Isabel¹ nous a tout de suite donné plusieurs conseils. Par exemple les pictogrammes. On a vraiment tout de suite mis des choses en place et, la semaine suivante, je voyais déjà un petit peu la différence dans le comportement de Rayan, et du mien surtout. J'avais surtout l'impression qu'elle était plus là pour moi que pour Rayan. Elle m'a beaucoup aidé, surtout dans la communication avec Rayan qui était très difficile pour ma part.

J'avais perdu confiance en mes capacités de maman et, grâce à ce suivi, j'ai repris confiance en moi. Je me suis également investie dans la compréhension de l'autisme. Je ne pensais plus avoir autant de ressources. Je voudrais continuer à être soutenue par votre association, parce que je pense que vous apportez énormément aux familles et vous avez énormément apporté à la mienne jusque-là. Vous avez amené une stabilité que j'avais perdue depuis deux ans. Vous avez amélioré notre communication avec notre enfant. Je pense que ce serait important de suivre les enfants plus longtemps. Une année ça va, mais six mois c'est très court.

L'institution publique ne répond pas aux attentes des parents comme nous par rapport à la garde de nos enfants, par rapport au parascolaire par exemple. Il n'y a aucune aide pour nous décharger du boulot qu'on a à domicile et l'ASPAD s'occupe de nous et comprend nos besoins. Nous étions des parents démunis jusque-là. Astural et les services parascolaires pourraient se mettre ensemble, pour que les enfants à besoins spécifiques soient suivis. Que l'on n'ait pas à se battre, à demander une aide et qu'on nous dise non parce que votre enfant n'est pas en chaise roulante. Parce qu'un handicap reste un handicap, que ce soit psychologique ou physique. Je souhaite comprendre le monde de mon enfant et avoir un seul service administratif qui puisse nous aider à tout de suite être en contact avec les bonnes personnes. Il nous faudrait un appui pour pouvoir laisser les parents aller travailler. Parce que moi, juste à cause de ça, je ne travaille plus. Je suis obligée parce que le monde du travail, ce n'est pas à eux de s'adapter à nous, mais à nous de nous adapter au monde du travail, et j'ai été dans l'obligation de quitter mon travail. Je précise aussi qu'à cause d'une grande fatigue, une surcharge de travail, je suis tombée en dépression, j'étais vraiment très fatiguée, je n'en pouvais plus... ça en fait partie aussi.

Témoignage d'une éducatrice en ECPS²

Depuis le mois de novembre et la prise en charge par l'ASPAD, nous avons pu constater avec mes collègues les effets suivants.

La famille semble avoir une meilleure compréhension de ce que sont les problématiques et les fonctionnements

¹ Collaboratrice de l'ASPAD

² École de pédagogie spécialisée

des enfants TSA. Elle peut par conséquent mieux répondre à ses besoins.

À l'ECPS, nous pouvons constater une baisse de son niveau d'anxiété et une ouverture vers les autres. Il a progressé dans les apprentissages scolaires comme dans les apprentissages sociaux. Il verbalise mieux ses inquiétudes et nous pouvons donc mieux y répondre. Il est plus souple lors des changements. Il s'intéresse au groupe d'enfants et questionne plus pour donner du sens à ce qui l'entoure.

Il y a aussi une baisse des comportements les plus problématiques. Il pousse moins les autres et ne les tape plus. Il passe un peu moins de temps à dessiner ses obsessions et à répéter les mêmes choses. Il a toujours besoin de dessiner, mais peut varier ses productions.

De manière générale, il explore davantage. Il semble plus joyeux et apaisé...



Témoignage de deux professionnel-le-s de l'ASPAD

Isabel et Giona sont deux éducatrice-s qui ont rejoint l'équipe de l'ASPAD en 2023. Extrêmement motivé-e-s, ils ont tenu à décrire le travail qui est le leur, et qu'ils découvrent tout en devenant très rapidement des experts. La jeunesse de notre structure et sa croissance rapide font du travail à l'ASPAD un laboratoire des pratiques d'accompagnement, dont nous souhaitons que, très vite, nous puissions les appeler de « bonnes pratiques ». Ils ont choisi de décrire leur réalité professionnelle à partir de trois termes saillants : « **rencontre** », « **complexité** » et « **cadre** »...

La **rencontre** est perçue comme un espace tant physique que mental, dédié à l'écoute, l'observation, la compréhension de la situation et l'exposition de soi. Elle se construit dans le temps et avec des efforts, tant pour la famille que pour les éducatrice-s.

À cette étape, beaucoup de questionnements demeurent chez nous. Comment démarrer cette nouvelle expérience avec notre bagage professionnel, nos affects, notre personnalité et jusqu'où s'exposer ? À quel niveau faut-il s'investir dans la relation ? Comment gérer le concept souvent abstrait qu'on appelle « la distance pro-



fessionnelle » ? Quelles sont nos attentes ? Et celles de la famille ? Comment gérer le possible décalage entre le mandat institutionnel et la réalité du terrain ?

À ce moment-là, un casque de vélo et une adresse sur la carte sont les seules certitudes qui nous conduisent vers la rencontre. Si la rencontre représente l'alpha et l'oméga du côté humain de notre profession, il est important de détecter les besoins et les priorités du système familial pour élaborer des objectifs d'accompagnement réalistes.

En réfléchissant ensemble à la dimension de la rencontre dans notre travail, le deuxième mot qui nous vient immédiatement à l'esprit est celui de « **complexité** ».

Comment le temps et le stress sont-ils perçus dans la famille ? Comment ne pas paraître intrusif, directs, ou encore trop en retrait ? À quelle fréquence donner des informations ou proposer des suggestions ou pratiques éducatives ? Ou encore, comment exploiter au mieux le temps que nous avons à disposition au sein de chaque famille ? Intervenir à domicile implique d'approcher plusieurs axes : support émotionnel (écoute sans jugement, validation des difficultés quotidiennes, valorisation et prise en considération de tous les membres de la famille), transmission d'informations (fonctionnement de

l'enfant, de la condition autistique, et/ou du retard du développement, procédures administratives, compréhension du réseau), guidance parentale (validation des compétences parentales, support matériel, outils de structuration et de communication, recherche de soutien financier, orientation vers des services adéquats et des professionnel-le-s spécialisé-e-s).

C'est ainsi que, en lien avec ces axes d'intervention, toute une série de questions arrive encore. Est-ce qu'il faut tout de suite amener des outils pratiques ou pédagogiques ? Est-ce qu'il faut parler avec transparence de condition autistique ou de retard du développement ? Comment investiguer et soutenir l'enfant dans les dif-

férentes dimensions de son fonctionnement, telles que les particularités sensorielles, la communication, les interactions sociales, la prévisibilité de l'environnement, les comportements inhabituels/non conventionnels, les difficultés d'ordre alimentaire ou encore du sommeil ? Comment aider la famille à comprendre ces différences de fonctionnement spécifique à leur enfant ?

En reparcourant nos premiers mois de travail, nous nous apercevons que certaines familles ont tout d'abord besoin d'écoute et de prise en considération de leur situation. Le simple fait d'être là au bon moment et au bon endroit, de les écouter et de les entendre dans ce qu'elles vivent, peut déclencher la mise en mouvement. D'autres familles ont déjà investigué plusieurs outils et stratégies éducatives et elles ont besoin de donner du sens aux comportements de leur enfant. Parfois, des familles se sont suradaptées et épuisées à tel point qu'il est difficile de leur demander d'investir des ressources supplémentaires pour mettre en place des outils pédagogiques. D'autres encore ont simplement besoin d'acceptation de la part de leur entourage, parce que le stigma social d'avoir un enfant différent les a injustement isolés et les fait se sentir comme de mauvais parents.

Dans cette complexité, reconnaître nos limites, les limites de la famille et les limites du réseau est essentiel pour diriger en temps réel les ressources dans la bonne direction.

Le troisième mot qui nous vient alors à l'esprit est celui de « **cadre** ». Parfois, le système institutionnel a une influence directe sur le bien-être de certaines familles. Notre rôle dans ces moments est parfois de



rester à l'écoute, d'observer, ou même d'apaiser et aider les familles à retrouver de la confiance dans le système. Parfois, notre rôle est simplement de valider les ressentis des parents dans ce qu'ils vivent et ce qu'ils expriment.

Le projet ASPAD est une toile qui s'est agrandie considérablement ces derniers mois. Si, dans ce scénario, les pinces à linge représentent les outils que nous devons choisir soigneusement pour orienter nos actions, les couleurs, quant à elles, représentent les ressources avec lesquelles nous devons composer avec harmonie et cohérence dans l'espace à disposition. À ce jour, nous sommes en train d'investiguer en détail la direction dans laquelle orienter soigneusement nos actions, la façon de composer nos ressources d'une manière coordonnée et harmonieuse et surtout la manière dont le cadre délimite nos actions sur la toile et attribue une valeur ajoutée à cette excellente œuvre.

Conclusion

Le suivi mis en place par l'ASPAD est prévu pour un temps limité. La décision de l'arrêt ou de la prolongation du suivi est donc un moment crucial, à la fois pour la famille, qui parfois voit avec angoisse le départ de l'éducateur-riche au sein de la famille, et pour l'ASPAD, écartelée entre le souci de permettre à la famille de « voler de ses propres ailes » et la crainte que le travail réalisé soit endommagé par la fin de l'accompagnement.

La porte d'entrée dans le quotidien familial est la situation de l'enfant. Mais, quasi systématiquement, nous constatons que c'est l'ensemble du système familial qui est en difficulté et que notre intervention déborde souvent le strict travail d'appui pédagogique (avec des outils) à la parentalité. Il est alors crucial de jouer les équilibristes entre ce que nous pouvons faire et la nécessité de respecter nos limites, en particulier en mobilisant le réseau mis en place autour des familles. La tension est permanente entre ce que nous pouvons faire (et que la famille attend de nous) et les limites que nous devons nous fixer. Aucune baguette magique ne nous permet de déduire de la situation l'attitude qu'il s'impose d'adopter.

Merci à toute l'équipe de croire en ce projet, pour l'énergie déployée pour répondre à tous ces défis au sein de l'ASPAD. Nous nous réjouissons d'une nouvelle année aspadienne.

Vanessa De Rudder





Éducation spécialisée

Centre de Chevrens

HORAÉ

KALON

Centre de Chevrens

Un accompagnement renforcé pour une personne unique

À la suite d'un acte délictueux grave, le Tribunal des mineurs ordonne le placement d'un adolescent de quatorze ans au Centre de Chevrens. Étant donné son jeune âge, le juge décide de maintenir un placement en milieu ouvert, avec des mesures de substitution consistant, dans un premier temps, en une assignation à résidence au Centre.

Le jeune ne tisse que peu de liens avec les adultes et préfère mener la vie dure aux éducateurs. Plusieurs audiences jalonnent le placement. Les délits continuent de manière récurrente. Il s'agit de transgressions fortes et de nombreuses déprédations qui créent un climat de conflit quasi permanent et mettent en danger la sécurité de la structure. L'ennui et l'inactivité sont selon lui la source de « ses bêtises ».

Face à cette situation, un renfort éducatif¹ est sollicité auprès du Service d'autorisation et de surveillance des lieux de placement (SASLP) afin de fournir un accompagnement plus individualisé et plus soutenu. Nous élaborons un programme qui permet au jeune homme de participer à des activités individuelles et d'être encadré de manière sécurisée lors des moments de vie en groupe. Grâce à cette approche, il renforce son estime de lui-même et gagne en maturité. Depuis plusieurs mois, aucun délit n'a été commis, aucune dégradation n'a eu lieu, et les relations avec ses pairs ainsi qu'avec les professionnels se sont nettement apaisées. Cet accompagnement renforcé, adapté aux besoins spécifiques du jeune, lui a permis de s'émanciper, de se sentir en sécurité et de regagner confiance en lui-même. En conséquence, les mesures du tribunal ont pu être fortement allégées.

Un exemple récent de son évolution est sa prise de parole, appropriée et juste, lors d'une réunion impliquant six professionnels du réseau.

Sa participation et la prise de pouvoir sur sa propre vie au Centre de Chevrens démontrent son investissement ainsi que son envie de se prendre en main, pas pour les autres, mais pour lui.



Participation engagée des jeunes

Ces dernières années, le Centre de Chevrens s'est engagé dans un mouvement visant à renforcer l'implication et la participation des jeunes dans leur placement. Cette dynamique continue de se développer et de s'intensifier.

Fin 2022, les équipes avaient été sensibilisées aux questions relatives aux droits de l'enfant, à la participation des jeunes et à la prise en compte de leur parole.

La volonté d'impliquer davantage les jeunes dans la conception de leur cadre de vie se développe, encourageant des approches inclusives telles que la rédaction conjointe du rapport semestriel, la planification concertée des séjours extérieurs et les réunions hebdomadaires pour discuter des décisions et formuler des propositions.

Cette année, le Centre a poursuivi son mouvement en développant des événements visant à ouvrir l'institution vers l'extérieur et à offrir aux jeunes une place active dans les manifestations qui sont organisées. Des projections de cinéma en plein air, des fêtes communales, des invitations du parascolaire et d'autres événements ont offert aux jeunes des expériences enrichissantes dans un environnement sécurisé, favorisant leur développement de compétences sociales et citoyennes.

Leur implication s'est traduite par une participation active aux manifestations, la création et la distribution de flyers pour les invitations, l'organisation des événements, l'accueil du public et la participation aux stands de boissons et de nourriture.

Cette approche vise à briser les stigmates dans le voisinage et le quartier, en favorisant les interactions et l'intégration de la structure dans la vie communale. De manière indirecte, elle permet également de renforcer les dynamiques d'équipe et les collaborations internes, notamment entre le secteur de la formation et celui de l'éducation.



¹ Heures éducatives supplémentaires octroyées sur demande argumentée par l'institution à l'attention de l'accompagnement d'un-e jeune

Décollage réussi pour les jeunes majeurs

En 2022, une nouvelle prestation de studio de suite a vu le jour pour les jeunes adultes qui quittent le foyer. En 2023, cette dernière a pris son envol, confirmant ainsi son adéquation avec les besoins identifiés, comme en témoigne la liste d'attente qui ne cesse de s'allonger.

Pour l'équipe éducative, le développement de notre prestation de studio de suite en 2023 a été synonyme de prise en charge, de découvertes et d'expérimentations. Les professionnels ont dû sortir de leur « zone de confort » pour faire face aux nouveaux défis posés par la réalité des jeunes adultes qu'ils accompagnent. Cela inclut le suivi des travaux avec les régies, la médiation entre les jeunes et les concierges, ainsi que la vérification de leurs besoins alimentaires et de leurs charges, en plus de les soutenir dans leurs démarches administratives.

Cette nouvelle prestation a interrogé les postures professionnelles à adopter avec un public en libre adhésion. Elle a également questionné l'organisation du travail hors mur, notamment les espaces dédiés aux entretiens et la gestion des horaires entre internat et accompagnement externe adaptés aux besoins des jeunes majeurs. De plus, il a fallu construire et améliorer des relations interprofessionnelles avec les diverses institutions destinées aux jeunes adultes.

Malgré ces défis, qui ont été relevés avec brio, les professionnels sont unanimes pour reconnaître que la prestation répond clairement à un besoin primordial pour les jeunes quittant les structures éducatives à leur majorité. Ces logements individuels représentent une réelle valeur ajoutée pour les jeunes concernés. En effet, un logement ne se résume pas à un simple lieu de résidence : c'est un endroit réconfortant, un repère, un espace sécurisé et un lieu de transition. Grâce à toutes ces caractéristiques, ces appartements permettent aux jeunes de se projeter positivement vers l'avenir.

Philippe de Castelberg, Guillaume Tissot et Salvatore Cassarà



HORAÉ

Le mouvement, la nouveauté

2023, c'est la continuité du mouvement, de la nouveauté, de l'ouverture, de la concrétisation et du tumulte. Le Foyer de la Serviette emménage en mai dans des locaux neufs, à Thônex.

En octobre, le nouveau nom est dévoilé : « HORAÉ, lieu de vie pour adolescentes ». HORAÉ symbolise un groupe de déesses de la mythologie grecque qui personnifie les saisons et les divisions du temps. Le lieu de vie collectif se remplit rapidement. Les nouvelles résidentes s'intègrent peu à peu aux anciennes, créant ainsi un nouveau groupe dont la dynamique n'est pas toujours sereine.

En octobre, un camp permet aux unes et aux autres de se découvrir sous d'autres facettes. Le groupe de professionnels intègre de nouveaux collaborateurs et est lui aussi impacté par les divers changements qui, par moment, amènent du flou, de l'incohérence et de l'insatisfaction. Des moyens sont mis en place pour y remédier.

L'année 2023 est aussi l'occasion d'aller à la rencontre d'autres professionnels, comme lors d'une visioconférence avec la fondation Amilcare, d'une visite à la Batoude (association Carrefour) ou encore en invitant le directeur et une collaboratrice d'A2mains pour nous parler, lors d'un colloque, de la prise en charge d'une jeune en studio. Ces moments de partages permettent à l'équipe de découvrir des prestations, une autre posture éducative. C'est l'occasion d'échanger sur la prise en charge de situations très complexes, de nommer les vécus similaires et les difficultés rencontrées. Cette ouverture permet de nourrir notre pratique et de faire des liens avec les suivis que nous effectuons.

4 appartements, 4 portraits, 4 prises en charge différentes

Élodie, 17 ans, la vie impossible en collectivité

Élodie intègre le studio l'été 2023, après quelques mois au sein d'HORAÉ. Ce premier temps en collectivité nous



permet d'aller à sa rencontre et de la découvrir en interaction avec les résidentes et l'équipe éducative. Forte et fragile, Élodie laisse apparaître, sous des airs de grande fille, un sourire par moment très enfantin et des difficultés à gérer ses émotions. « Je vais tout péter », hurle-t-elle. Ses colères peuvent se manifester violemment, son irritabilité se perçoit par son regard qui s'assombrit, son débit de parole qui s'accélère.

Le cadre et les règles de la vie en collectivité semblent contre-productifs. L'éducateur se trouve contraint par moment de lâcher et de mettre la priorité sur les autres jeunes qu'il a à gérer. Les éclats d'Élodie mettent à mal autant le groupe que l'équipe éducative. Faut-il mettre un terme à son placement afin qu'elle redémarre à zéro ailleurs ? Elle n'a aucune possibilité de retour en famille. Les discontinuités qui ont jalonné sa vie nous poussent à ne pas reproduire la même chose. L'un des axes de travail que nous avons déterminé est l'importance de la continuité.

La poursuite de la prise en charge se dessine donc en studio et Élodie adhère à cette alternative. Le référent, un homme, est accepté par Élodie pour les questions administratives, financières et les échanges brefs, mais pas pour vérifier l'état de son appartement, car cela semble placer Élodie dans une position de trop forte vulnérabilité. Ce sont les éducatrices qui veillent à cela. Une co-référence officieuse se met en place et permet de créer un certain équilibre et des points de repère sécurisants pour la jeune. La co-référente partage des moments privilégiés autour d'un café, dans son studio, les stores toujours baissés et la lumière allumée, laissant penser que l'extérieur est trop menaçant. Par moment, elle prend plaisir à descendre au foyer et à être dans l'échange. Elle vient solliciter HORAÉ en tant que voisine, pour être dépannée d'aliments et d'autres bricoles, et l'équipe profite de ces moments pour être dans l'échange.

Les mois passent, et Élodie est moins en lien avec l'équipe éducative et plus absente de son studio, laissant celui-ci dans un état déplorable. La possibilité de bénéficier d'un soutien éducatif pour y remettre de l'ordre lui est proposée. Sa co-référente consacre un samedi entier à la soutenir dans son ménage. L'éducatrice effectue un travail de longue haleine, nécessitant d'ajuster avec finesse son intervention éducative, ni trop près, ni trop loin. Elle lui offre une présence contenante et rassurante et prend soin d'Élodie à travers le fait de prendre soin de son studio.

Le travail du réseau, constitué du SPMi, de l'équipe mobile, du médecin psychiatre de l'OMP, du lieu de formation et d'HORAÉ, est conséquent et régulier. Il permet de partager, rassembler et penser les divers éléments que la jeune fille dépose chez chacun des professionnels. Cet accompagnement a soulevé beaucoup de questionnements au sein de l'équipe éducative. Comment intervenir auprès d'une jeune dont la santé psychique préoccupe, dont l'impulsivité peut sidérer et dont, par moment, le refus de la relation éducative est complet ?

Selma, 17 ans, jeune mère mineure

C'est par le biais d'un premier contact téléphonique que la situation de Selma nous parvient. Selma, enceinte, se retrouve sans le père de son enfant. Placée dans un appartement de progression au sein d'une autre institution,

elle est contrainte de quitter ce lieu en raison de la naissance proche de son enfant. Le Service de protection des mineurs et la jeune fille souhaitent un lieu dans lequel elle peut continuer à être indépendante tout en bénéficiant d'une prise en charge éducative de proximité.

Selma arrive courant septembre avec son enfant d'un mois, heureuse de pouvoir enfin s'installer. Très vite nous nous apercevons que sa famille est d'une aide précieuse et que la possibilité d'accueillir sa sœur ou ses frères dans l'appartement lui est très utile. Elle souhaite qu'on lui fasse confiance et le nomme. De ce fait, en accord avec les partenaires, l'intervention éducative se construit autour de ce postulat. Les entretiens de références hebdomadaires lui apportent des repères, une disponibilité d'écoute et soutiennent ses compétences parentales.

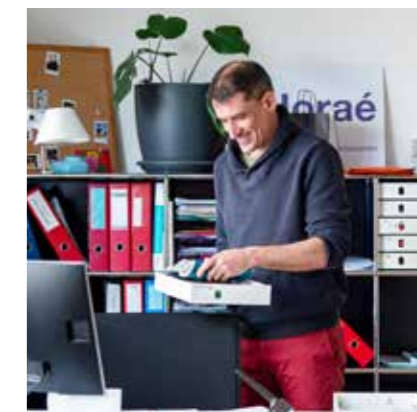
Selma n'est pas demandeuse de davantage de soutien éducatif, ce qui, par moment, nous questionne sur notre utilité dans la situation. Toutefois, la prestation semble notamment avoir pour fonction de rassurer l'ensemble du réseau et, au vu du contexte et des événements significatifs vécus par Selma, notre présence est précieuse, fait sens et l'accompagne dans la transition vers la majorité.

Lætitia, 16 ans, une projection possible dans l'avenir par le biais d'un passage en studio

Lætitia intègre le studio fin octobre. Elle est, auparavant, placée à HORAÉ. Lætitia nous donne à voir autant ses fragilités que sa volonté de ne pas être enfermée dans celles-ci. Néanmoins, elle avance sans réussir à se projeter. Les réponses aux questions concernant son avenir sont systématiquement soldées d'un « je ne sais pas ».

Lætitia n'a pas de perspective de retour en famille. Elle est en rupture de lien avec sa mère et n'a pas le souhait d'entreprendre un travail autour des relations familiales. Sa mère s'investit à la hauteur de ses possibilités. Lætitia s'accroche à sa scolarité, qui semble être un de ces seuls moteurs. Très autonome dans les tâches de sa vie quotidienne, elle gère parfaitement les courses et la préparation des repas.

L'éventualité d'un passage au studio est évoquée avec elle. La perspec-



tive de cette transition lui permet de se projeter vers l'avenir. La prise en charge en collectif semble en effet avoir été au bout de ce qu'elle pouvait lui apporter et la poursuite de l'accompagnement en studio pourrait la tirer vers le haut. Le passage au studio est donc officialisé en présence du SPMi et de sa mère.

La vie en autonomie met en exergue des points d'attentions concernant la gestion de la solitude ainsi que la capacité à mener ses démarches administratives, ses rendez-vous de médecins, et sa scolarité. L'intervention éducative prend en compte le processus et s'adapte aux besoins de l'adolescente.

Coralie, 15 ans ½, le studio comme rituel de passage en vue de la préparation à la majorité

Coralie intègre l'appartement courant novembre. Elle vit à HORAÉ depuis plusieurs mois et nomme très tôt son envie de tester la vie seule en studio, car elle n'envisage pas de retour en famille.

Malgré les événements traumatiques de sa vie, elle se montre responsable, collaborante et respectueuse du cadre. Toute son énergie est mise au service de sa vie, de son futur professionnel, de façon constructive. Elle est déterminée à ne pas vivre dans un appartement collectif de progression et veut s'assurer qu'elle sera capable de mener sa vie de jeune adulte seule en studio.

Le projet de Coralie est construit étape par étape. Elle expérimente dans un premier temps la « chambre 9 ». Cette chambre se trouve au sein d'HORAÉ. Elle est équipée d'une cuisine et d'une salle de bain privative. Cet apprentissage lui permet d'être à proximité de l'équipe tout en vivant de façon autonome et indépendante et ainsi de gagner en confiance. Elle découvre sa capacité à gérer la solitude, une réalité qui la préoccupait.

Puis, son intégration s'officialise dans l'appartement de progression. La référence éducative est axée sur l'extérieur en favorisant le lien au travers des moments privilégiés tels que : visite au musée, partage de repas, accompagnement lors d'achats, référence intégrant une personne de son réseau.

Conclusion

Les prises en charge des jeunes en appartements se basent sur l'apprentissage expérientiel et sur le principe de l'accompagnement sur mesure, souple et en lien avec la réalité dans laquelle chacune se trouve. Les échanges avec le service placeur, les parents et les partenaires du réseau sont réguliers. La fréquence de l'intervention éducative auprès du jeune est variable et dépend de la situation. Les responsabilités sont discutées et partagées avec les partenaires du placement. La posture éducative nécessite parfois un certain lâcher-prise et de déconstruire certaines croyances.

Nathalie Delaval

KALON

Accordage — entre mouvement et stabilité

D'aussi loin que mes souvenirs me portent, la présence et les sonorités d'un piano m'accompagnent. Mon père est facteur de piano, ce qui veut dire que son métier est de les réparer et de les accorder. Les personnes qui ont déjà entendu un-e accordeur-euse travailler le savent, les sons sont répétitifs, martelés et travaillés tant en accords qu'en notes voisines. Ce travail lent et progressif de chaque note (composée de plusieurs cordes) permet à l'instrument de vibrer harmonieusement. Cela constituait à ce point mon identité que, lorsqu'enfant je me présentais chez des ami-e-s, les gens me disaient : « ah ! Tu es la fille des pianos ! ». Ceci explique peut-être mon appétence pour cette notion d'accordage, cette attention dans le travail tant au sein de l'équipe qu'avec les jeunes que nous accompagnons chaque jour avec engagement, réalisme et sérieux.





4 juillet 2023, c'est la fin d'après-midi et il fait encore très chaud. Les fenêtres de KALON sont ouvertes. Les jeunes et les éducatrices rentrent d'activité et c'est l'occasion de reprendre avec le jeune Ludovic ce qu'une éducatrice a trouvé dans sa chambre pendant la journée : une petite boîte, comme un petit coffre-fort, qui sent très fort le cannabis... Ludovic entre dans le bureau, voit sa petite boîte rouge, refuse de l'ouvrir afin de montrer aux éducatrices ce qu'elle contient. Il soutient que c'est un bonnet très précieux qui est à l'intérieur. Soudain, il s'empare de la boîte métallique et la jette par la fenêtre. Pour rappel, nous avons emménagé à Clair-Val dans le courant du mois de mai. Le bureau se situe au 2^{ème} étage et juste sous la fenêtre, il y a la terrasse ensoleillée de l'immeuble d'à côté dans lequel habitent des personnes âgées en autonomie. Ludovic s'enfuit alors en courant du bureau et bouscule les éducatrices qui se mettent en travers de son chemin pour aller récupérer son précieux butin. Les éducatrices le poursuivent, le voient récupérer sa boîte, partir plus loin en courant, vider le contenu de la boîte dans sa sacoche et s'enfuir avec son acolyte de toujours en trottinette électrique.

Cette petite scène de la vie quotidienne en foyer d'éducation est représentative des enjeux qui nous occupent régulièrement : comment faire équipe, comment accompagner, comment contenir, comment répondre ? Je souhaite par ce propos faire le lien avec une partie de mon histoire et la notion d'accordage : notion qui m'est précieuse et que je tente d'incarner et de faire vivre dans le quotidien de la vie institutionnelle.

S'accorder, c'est ainsi le fait de mettre l'accent sur une dynamique plutôt que sur un état. Un processus dynamique par lequel, au commencement de la vie, une mère se synchronise à son enfant afin de créer avec lui

un espace intersubjectif. Dans cette perspective, l'accordage affectif consiste à « imiter » quelqu'un d'autre pour lui faire sentir qu'il est en accord avec nous, que nous sommes en accord avec lui, tout en introduisant un décalage dans la réflexion. Cette idée que la rencontre intersubjective se structure de façon rythmique, par un ajustement incessant à l'autre, au fil des interactions, apparaît particulièrement pertinente pour décrire notre travail à KALON.

La rencontre se joue dans la mise en présence des corps, dans l'ajustement des paroles et des gestes au contexte puis dans la recherche d'un rythme partagé qui permettra de déterminer les conditions d'une prochaine rencontre, d'un prochain temps éducatif. Plus encore, la notion d'accordage se révèle précieuse en ce qu'elle met l'accent sur l'implication du·de la professionnel·le dans la relation au bénéficiaire. S'accorder à l'autre c'est demander son accord pour entrer dans sa vie, attendre d'être invité sur son territoire, partager sa vision du monde sans y être totalement absorbé. En effet, l'accordage n'est pas la fusion, chacun·e garde sa singularité et reste à sa place. Cela demande de se rendre visible, compréhensible et de trouver le chemin qui permettra de coexister.

Ces réalités diverses en action dans l'accordage se trouvent à tous les niveaux du travail : avec les jeunes, avec les familles, avec les partenaires du réseau, entre collègues, avec la hiérarchie, avec les voisin·e·s. Se rendre visible, lisible et trouver ce qui permettra à chacun·e de se sentir reconnu·e et pris·e en compte afin de proposer un travail cohérent et respectueux vers d'autres possibles. Voilà ce qui nous occupe, ce qui nous réunit.

Sophie Rosselet





Préqualification professionnelle

Ateliers ABX

Parcours A2mains

Centre de Chevrens - formation

Ateliers ABX

Durant leur parcours au sein de nos ateliers, nous encourageons les jeunes à faire des stages dans des entreprises, soit pour qu'ils confirment leur choix de métier, soit pour les confronter à d'autres conditions et réalités du marché du travail.

Au retour d'un de ses stages, un jeune a confié spontanément à son maître socioprofessionnel (MSP) « je suis bien content de rentrer à la maison ».

Cette affirmation est révélatrice de la relation de confiance et de mentorat qui se construit dans nos ateliers entre le jeune stagiaire et son MSP. Ce lien lui permet, au fil des expériences valorisantes vécues chez nous, de se confronter avec plus de confiance en lui à des conditions de travail parfois difficiles et exigeantes. Il peut alterner travail à ABX et stages en entreprise tout en sachant qu'il peut revenir consolider ces apprentissages dans un environnement bienveillant. Il se prépare ainsi au grand saut que représente l'entrée en formation certifiante.

Cette année, nous avons consolidé nos liens avec ceux qui sont devenus nos partenaires privilégiés dans le cadre de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18). Que ce soit avec les Parcours individualisés, CAP Formations, la DGESII ou le Tribunal des mineurs, nos collaborations sont empreintes de bienveillance et de compréhension réciproques.

Par ailleurs, notre collaboration avec la DGEO concernant des jeunes décrocheurs des Cycles d'orientations s'intensifie. Notre travail conjoint permet à ceux-ci de sortir momentanément d'un environnement dont ils peinent à comprendre le sens pour s'immerger dans la réalité d'un travail concret et ainsi de se projeter vers une formation.

L'année a cependant été marquée par une certaine difficulté des jeunes accueillis à s'engager sur plusieurs mois. En effet, un certain nombre ont interrompu leur stage à ABX avant l'échéance convenue. Peut-être qu'avec FO18 qui déploie ses effets, ils sont orientés chez nous plus tardivement, ont décroché depuis plus longtemps et ont de la peine à retrouver un rythme soutenu.



Nous avons aussi beaucoup bénéficié des recrutements directs mis en place par CAP Formations. Cela permet à nos jeunes de s'exercer à la postulation, que ce soit par des entretiens d'embauches ou par la préparation d'un dossier de candidature complet. Sans ce dernier par exemple, pas de postulation possible. C'est le principe de réalité qui s'applique et ce genre d'expérience vaut mille recommandations et explications.

Ces recrutements directs ont permis à plusieurs jeunes, suite à un stage en entreprise, de signer un contrat d'apprentissage pour la rentrée 2024. J'en profite pour remercier CAP Formations pour l'organisation de ces événements tellement utiles.

Nous continuons à être sollicités pour des travaux d'envergures. Cette année, nous avons entre autres rénové un pavillon dans le parc des Franchises, avec un accent tout particulier mis sur l'utilisation de ressources locales et durables, en l'occurrence du chêne abattu et scié dans le canton de Genève. À cette fin, nous avons employé une technique de charpente qui permet d'utiliser des arbres de petites sections, sans devoir attendre qu'ils soient secs, et en optimisant sa consommation. Cette technique, appelée « charpente Delorme », est apparue en



France à une époque où il était devenu difficile et cher de trouver de grands arbres de « futaies ».

Pour finir, cette année verra des changements importants dans l'équipe. Un collaborateur MSP charpentier nous a quitté, et le soussigné directeur va prendre sa retraite. Nous sommes à la recherche de leurs remplaçants. Enfin, nous allons engager une nouvelle enseignante spécialisée. Des changements qui vont sûrement bousculer un peu une équipe stable et bien soudée, mais assurément suffisamment résiliente pour affronter ces nouveaux défis.

Luc Bon



© Greg Clément

Parcours A2mains

Michel présente les treks

Cette année, Michel a pris un plaisir tout particulier à participer aux treks en pleine nature. Le trek d'hiver, qui a eu lieu en mars 2023, s'est déroulé sur les crêtes du Jura. L'aventure a consisté en dix jours en autonomie complète avec une météo particulièrement difficile. L'équipe d'aventuriers n'a pas été épargnée par de très fortes rafales de vent menaçant de faire tomber des arbres, de la pluie, de la neige et de la grêle, doublées d'un froid glacial. Les six jeunes qui ont participé à cette aventure se sont concentrés sur l'essentiel de la vie dans les bois, c'est-à-dire la survie : couper du bois pour se chauffer et pour préparer les repas, monter le campement, le démonter, paqueter, se déplacer, remonter le campement, faire ses besoins dans les bois, se contenter de peu de matériel, faire face aux éléments, etc.



Michel était tellement dans son élément qu'il ne voulait plus redescendre. Son enthousiasme a été contagieux et d'autres jeunes voulaient également prolonger le séjour malgré des conditions météo difficiles.

Michel a ensuite profité du trek en canoë sur le Rhône, puis, en octobre 2023, d'un trek en kayak de mer en Croatie. Il a pris part à ces expériences en nature avec toujours la même passion, si bien que nous avons commencé à imaginer qu'il pourrait éventuellement faire bénéficier le groupe d'A2mains filles de ses connaissances et de son enthousiasme.

Nous lui avons proposé de seconder un éducateur pour venir présenter le trek d'hiver, et de participer à ce dernier en tant que jeune expert, sur un format adapté au groupe des filles de cette année. Malheureusement, pour des raisons de santé qui ont touché un éducateur, nous n'avons pas pu aller au bout de ce projet. Cependant, lors de la présentation du trek au Parcours A2mains filles, Michel, bien que timide, a réussi à contaminer positivement le groupe, qui était pourtant particulièrement réticent à s'engager dans l'aventure. Les filles, après la présentation, ont exprimé que cela leur avait donné envie et qu'elles se sentaient prêtes à essayer.



FO18 se met en place et bouscule les pratiques

La mise en place de FO18 s'est progressivement organisée et l'application de nouvelles procédures a eu pour effet de modifier les rôles et les fonctions de certaines institutions. Le SPMi, qui initialement accompagnait des situations de jeunes en rupture de formation (et sociale), a transféré son suivi et la gestion de son enveloppe budgétaire à la direction de l'enseignement du secondaire II (DGESII). Cette transmission, principalement structurelle et organisationnelle, n'a peut-être pas pleinement anticipé la question du transfert de compétences qui en résulterait. Dès lors, l'accompagnement de situations en grande fragilité, qui nécessitait une expertise et un suivi dans le domaine psychosocial ou socioéducatif, a été repris par l'autorité scolaire et de formation, avec la mission de repérer les jeunes en décrochage scolaire et de formation, et de leur proposer un programme adapté sur le plan de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans.

Il va sans dire que les situations des jeunes en rupture de formation représentent souvent le symptôme d'un cumul de problématiques qui s'étendent largement au-delà du sujet de la formation. S'il est vrai que le secteur de la formation développe aujourd'hui des compétences pluridisciplinaires, notamment dans le domaine éducatif (des éducatrices sont de plus en plus intégrés dans les établissements scolaires), il peut sembler nécessaire de nous intéresser davantage aux causes du décrochage scolaire et à l'expertise des terrains d'intervention, de continuer à renforcer les articulations du travail social et de la formation, et d'intervenir au plus tôt, lorsque les premiers signes de décrochage apparaissent.

Suivi socioéducatif et suivi de formation

Dans le cadre de cette réorganisation du réseau, A2mains est sollicité par le Service des parcours individualisés (SPI) lors de la rentrée scolaire de 2021. Dépendant de la DGESII, le SPI nous adresse ses demandes d'orientation lorsque toutes les offres scolaires et de formations publiques ont été essayées et qu'elles se sont avérées infructueuses. Les jeunes orientés vers nous peuvent avoir vécu de nombreuses années de décrochage, parfois depuis le début du Cycle d'orientation (C.O.). Cette réalité se traduit par des comportements qui se sont parfois cristallisés dans des habitudes problématiques : errance la journée en compagnie d'autres jeunes dans la même situation, inversion des rythmes biologiques entre la nuit et le jour, absence de projet et perte de repère amenant à des vécus de déprime voire de dépression, phobies scolaires et parfois sociales, surconsommation de psychotropes, de jeux et d'écrans, péjoration des relations intrafamiliales, délinquance, etc.

Si l'origine du décrochage scolaire a souvent des raisons psychosociales, il semble évident que celles-ci s'aggravent avec le temps et que l'institution scolaire et de formation n'est pas équipée pour y répondre seule.

Les Parcours A2mains ont la particularité d'intervenir à l'intersection du domaine socioéducatif et de la formation. Une équipe d'éducatrices assure un suivi individualisé et personnalisé, collabore étroitement avec les organismes de formation et mobilise activement les institutions socioéducatives ainsi que les parents en vue de travailler ensemble. Le pilotage de ce réseau de partenaires permet d'assurer un filet de sécurité et un contenant nécessaire à l'accompagnement de ces jeunes en difficulté.



Partenariat avec les Cycles d'orientation

Les jeunes qui intègrent A2mains et qui proviennent de l'ESII ont souvent vécu de nombreux changements d'établissement en raison de leurs difficultés, parfois hors canton. Alors que leur parcours au C.O. était déjà problématique, ils terminent leur scolarité obligatoire en étant non promus et sont orientés vers le Centre de formation préprofessionnel (CFPP) par défaut.

En réponse à ces situations complexes, la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) nous a approchés dans le but de nous proposer un partenariat pour intervenir auprès de ces jeunes en difficulté, durant la période du C.O. (de la 9^{ème} à la 11^{ème}). Nous avons partagé notre vision commune concernant l'importance d'intervenir au plus tôt dans les situations de décrochage. A2mains faisait effectivement aussi le constat, depuis un certain temps, qu'il était plus difficile d'accompagner des jeunes qui s'étaient « installés » dans un rythme de vie chaotique et qui avaient vécu de nombreux changements d'institutions.

La DGEO a sélectionné certains dispositifs externes comme Païdos, les Ateliers de la FOJ, le Centre de formation de Chevrens et A2mains. Comme notre dispositif est le seul qui n'est pas financé, ce projet de collaboration dépendait d'une demande de budget pour le mettre en place. A2mains a accepté de s'engager pour une phase pilote d'une année sans recevoir de financement. Le bilan qui a été fait au 31 décembre 2023 a été très positif et la DGEO a décidé de poursuivre cette collaboration en étant confiante sur le fait qu'elle recevrait une enveloppe budgétaire dès la reprise de 2024. Malheureusement, le budget attendu n'a pas été accordé.

Cependant, l'intervention précoce a démontré qu'il était possible d'articuler les compétences des acteurs des C.O. avec celles de notre dispositif, et que celles-ci étaient largement complémentaires. A2mains a proposé l'ensemble de ses prestations : activités en atelier la semaine, sorties en nature et treks, stages en entreprise, soutien scolaire, développement d'un suivi coordonné et concerté avec les professionnels du terrain, mobilisation et collaboration active avec les parents et les acteurs socioéducatifs et thérapeutiques du réseau, combinaison à temps partiel avec l'offre scolaire régulière, travail sur un éventuel retour au C.O. en cours d'année, préparation d'un projet de suite, etc.

Lors de ce bilan, il a été également relevé que les jeunes orientés vers nous dès la 10^{ème} ou la 11^{ème}, présentaient des difficultés personnelles plus faciles à aborder du fait de leur jeune âge, de situations familiales moins dégradées et de « mauvaises habitudes » moins ancrées. Plus proches de l'enfance, les jeunes ont démontré davantage d'ouverture au monde et aux expériences de vie en manifestant de l'enthousiasme et de l'émerveillement pour certaines activités. La relation d'autorité était moins un sujet d'achoppement et le respect de certaines règles plus facile à leur faire intégrer. Cela pouvait aussi se vérifier au sein des familles, qui étaient plus disponibles et qui semblaient avoir encore le contrôle de la situation. Le fait de bénéficier d'un suivi individualisé, au sein d'un petit groupe, a permis à certains jeunes de s'ouvrir et de reprendre confiance. Ces observations nous



permettent de confirmer que le fait d'agir au plus tôt dans les situations de décrochage représente une réelle opportunité à développer.

Collaborations actives entre le DIP et l'Astural : des solutions créatives et sur-mesure

À la suite de notre partenariat avec le Cycle, nous avons pu souligner à quel point il était important que les jeunes qui étaient intégrés dans notre structure puissent poursuivre avec nous durant la transition du C.O. vers l'ESII.

Les nouvelles collaborations avec le DIP sont très positives. Il y a une réelle volonté d'adapter les réponses aux besoins des bénéficiaires et de l'ouverture pour tester de nouvelles collaborations. L'application de FO18 est une procédure complexe qui prendra du temps à s'établir, mais les directions des institutions comme la DGEO et la DGESII, ainsi que celles de certains établissements des Cycles ou du CFPP, démontrent une détermination à ce que les différents services, publics ou associatifs, se développent en partenariat, dans un échange de compétences et dans le respect de leurs spécificités.

En 2023, les dispositifs externes ont été entendus par





le DIP et des facilités leur ont été accordées, comme le versement en début d'année civile de montants concernant l'achat de places pour l'année (plus de confort pour les associations, plus d'efficacité administrative). Les besoins financiers de certains dispositifs, comme les Parcours A2mains, ne sont cependant certes pas encore couverts et notre structure reste dans une situation de fragilité.

Conclusion

Les Parcours A2mains répondent aux besoins de jeunes qui ne peuvent temporairement pas s'inscrire dans un programme de formation certifiante. L'expérimentation de nos collaborations avec la DGEO et le CFPP a démontré que nos capacités d'agilité et de souplesse, dans une logique de travail collectif, permettaient de combiner une expertise socioéducative avec le domaine de la formation, ce qui semble particulièrement pertinent concernant l'accompagnement de ces jeunes en situation complexe.

Nous nous réjouissons de l'ouverture du DIP à développer des modes d'intervention créatifs et qui peuvent répondre au plus proche des besoins de chaque jeune. L'établissement des procédures d'inscription des jeunes dans FO18 a centralisé l'ensemble du réseau vers un guichet unique, le SPI. Par conséquent, les dispositifs externes ne peuvent plus être sollicités directement par le réseau, comme c'était le cas auparavant. Il en découle que nous avons, de ce fait, perdu une certaine visibilité et perception fine concernant les besoins du terrain. Cependant, notre inscription dans le réseau genevois depuis plus d'une décennie fait que des acteurs du terrain comme les conseillers sociaux, les IPE du SPMi ou d'autres intervenants, qui sont en prise directe avec les jeunes, cherchent activement des solutions et qu'ils identifient les Parcours A2mains comme une possible réponse. Nous recevons régulièrement des appels et des demandes directes de ces services et nous les orientons vers le SPI selon la procédure actuelle.

Thibaud Gampert

Centre de Chevrens

Formation

Le parcours inspirant d'une adolescente

Le Centre de Chevrens offre désormais la possibilité d'un parcours AFP dans le domaine de la cuisine ainsi que dans le domaine de l'horticulture pour les jeunes qui résident en foyer éducatif. Cette initiative offre une certification aux jeunes qui se retrouvent en situation de rattachement scolaire, après avoir suivi un parcours de remobilisation au sein de nos ateliers préqualifiants. Ci-dessous, nous vous présentons un suivi récent de l'un de ces jeunes.



Suite à des conflits familiaux et à une déscolarisation importante, une adolescente de 14 ans a été placée au Centre de Chevrens avec une scolarisation intégrée par décision du TPAE. Bien qu'elle participe aux différents ateliers du Centre, son début de parcours est ponctué de nombreuses absences. Elle apprécie le contact avec les adultes, mais rencontre des difficultés à s'investir dans les activités proposées et à y trouver de l'intérêt. De plus, elle est facilement influencée par le comportement du groupe et éprouve des difficultés à s'en détacher lorsque celui-ci adopte des attitudes inappropriées.

Peu à peu, la jeune fille s'apaise et trouve un équilibre, elle découvre alors un intérêt pour la cuisine. Des rencontres sont organisées pour la guider dans son orientation professionnelle. Elle exprime rapidement son souhait de postuler pour le poste d'AFP d'aide en cuisine ouvert pour la rentrée scolaire 2023.

Une fois son projet professionnel défini, sa participation aux activités de formation augmente considérablement. Des stages externes sont organisés, et un stage de longue durée à l'atelier cuisine est mis en place. Ce dernier vise à lui laisser le temps nécessaire pour confirmer son projet, ce qui permet à l'équipe de professionnels de l'observer sur une période prolongée pour évaluer plus précisément ses compétences et ses aptitudes, et permet ainsi d'aider la direction à prendre une décision quant à son engagement pour une formation en apprentissage.



Les professionnels du Centre soutiennent la jeune fille tout au long du processus de recrutement en l'aidant à rédiger sa lettre de motivation et en la préparant aux entretiens avec la direction. Elle réussit avec succès toutes les étapes et est engagée en tant qu'apprentie employée en cuisine, avec le statut d'employée de l'Astural.

La jeune fille a saisi une opportunité qui lui offre un environnement sécurisé pour poursuivre son projet personnel, renforcer son estime de soi et reconstruire une relation plus sereine et sécurisée avec l'apprentissage. Elle a su saisir cette chance pour avancer vers son objectif final : une formation dans le travail social. Ce premier diplôme pourrait lui ouvrir la voie vers d'autres études à l'avenir.

Une initiative pour le développement du Centre

En 2014, le Centre a bénéficié d'un généreux don pour le financement de l'équipement de l'atelier jardin en vue de son redéploiement en entreprise sociale. Cette aide a grandement contribué à la réalisation du projet. Afin de continuer à élargir les services de nos ateliers, le Centre a élaboré un nouveau projet et soumis une demande de financement. La recherche de fonds a porté ses fruits et un nouveau soutien financier nous permettra de développer notre offre de formation.

L'objectif est d'améliorer la prestation préqualifiante selon quatre axes : offrir davantage d'opportunités d'expérience aux jeunes, agrandir nos tunnels de plantation pour augmenter la surface cultivable ainsi que la variété de produits, permettre une culture toute l'année, accroître notre capacité de transformation des aliments pour nos clients, et développer des activités de média-

tion animale afin de travailler sur les différentes souffrances que présentent les jeunes.

Le développement de l'éveil éducatif avec les animaux est en plein essor. À terme, la mise en place de la pédagogie avec les animaux deviendra un outil supplémentaire pour travailler avec les jeunes sur la confiance en soi et en autrui, ainsi que sur la gestion des émotions.

Le service traiteur, un nouvel outil à disposition pour l'accompagnement

En 2023, le service traiteur du Centre de formation de Chevrens a connu une expansion remarquable, devenant un élément clé dans l'accompagnement des jeunes au sein de notre offre de formation préqualifiante. Cette évolution significative a été rendue possible grâce à l'engagement d'un cuisinier supplémentaire au sein de notre équipe, combinée à des collaborations accrues avec les communes voisines et les écoles partenaires, en favorisant également le bouche-à-oreille.

Notre service traiteur offre aux jeunes l'opportunité de mettre en valeur leurs compétences à l'extérieur du Centre, ce qui les valorise grâce aux retours positifs des clients. Par exemple, notre service a assuré à 100 % la prestation lors de l'inauguration de Clair-Val. De plus, cet événement a été l'occasion d'une collaboration fructueuse avec l'équipe des filles d'A2mains, qui a assuré pour sa part le service avec les jeunes de Chevrens. Cette collaboration entre Chevrens et A2mains a été reconduite lors d'autres événements couverts par notre service traiteur, et nous avons une volonté commune de la pérenniser.

Philippe de Castelberg et Sandra Garcia





Pédagogie spécialisée

Arc-en-ciel

La Châtelaine

Helios

Horizon

Petits pas dans les bois

Focus : itinéraire d'un enfant à Petits pas dans les bois

Arc-en-ciel

« Merci ; on a passé un moment où toute la famille était réunie et disponible les uns pour les autres, en partageant des moments de rires et de création avec d'autres parents et enfants. »

Il est environ 20h30 lundi 18 décembre 2023. La fête de Noël à Arc-en-ciel prend fin et chaque famille rentre à son domicile.

Il y a deux ans, nous avons repensé notre organisation de la fête marquant la fin de l'année en compagnie des familles des bénéficiaires d'Arc-en-ciel.

Auparavant, il était de tradition de mettre sur pied un spectacle impliquant tous les enfants autour de thématiques diverses (cirques, animaux...). Nous avons ainsi pu passer des soirées magiques où fierté, partage et convivialité étaient au rendez-vous.

Lorsque nous avons réfléchi au sens que nous voulions donner à ces moments, à ce que nous voulions offrir aux parents et à leurs enfants, nous avons commencé par clarifier nos ambitions : offrir aux familles un temps de rencontres, de disponibilités et de plaisir. L'équipe s'est mise au travail et en est ressortie la formule ci-dessous :

Après un accueil vin chaud/thé chaud sur la terrasse, accompagné parfois de chants de Noël des enfants, nous invitons chaque famille à participer à divers ateliers (généralement quatre ou cinq) : confection de biscuits, déguisements, créations de cadres, parcours, etc. Chacun est libre de déambuler durant une heure dans les différents espaces selon ses envies.

Suite à cela, tout le monde est convié à la salle à manger afin de partager un buffet de Noël.

Le bilan de cette nouvelle mouture de manifestation est clairement positif. Les objectifs fixés sont atteints. Les familles se rencontrent, partagent des activités entre elles, les membres sont réunis et disponibles les uns pour les autres. Un parent arrive avec du retard ? Aucun souci, il pourra librement rejoindre un atelier une fois accueilli.

Depuis quelques années, nous faisons le constat d'un grand isolement des familles. De moins en moins de parentalité à proximité, peu de contact avec d'autres parents ou même d'autres voisins.



Cette forme de solitude ou d'isolement a des effets néfastes sur le développement des enfants et probablement sur leur épanouissement ainsi que celui de leurs parents. Peu de partage de vécu, peu d'activités partagées, peu d'occasions de découvrir d'autres manières de vivre avec des enfants.

Ce constat, nous le partageons avec les autres structures de l'Astural. Nous réfléchissons ainsi constamment à développer de nouvelles prestations incluant ces états de fait et orientons également les familles vers les structures existantes. Le besoin et l'envie d'être en lien sont clairement identifiés et sont des points d'attention importants dans le développement de nos prestations.

À un récent questionnaire adressé aux parents des bénéficiaires d'Arc-en-ciel, afin de savoir s'ils portaient un intérêt à la mise en place d'ateliers parents-enfants autour de thème comme la cuisine, le bricolage ou les jeux de société, douze parents sur seize ont manifesté un intérêt.

Dans ce monde en constante évolution, nous ne pouvons pas nous contenter de reproduire année après année une manière de faire routinière, nous devons observer, réfléchir et adapter (voire développer) nos prestations en vue d'une meilleure réponse aux besoins actuels.

L'exemple de la fête de fin d'année en est un parmi d'autres permettant d'illustrer que de petits aménagements amènent parfois d'importants bénéfices.

À nous de jouer...

Patrice Govaerts



La Châtelaine

« Peux-tu me promettre qu'il n'y a pas de zombies sur le chemin ? » Une question surprenante pour un enfant de onze ans. Le trajet de la maison à La Châtelaine ne représente pourtant que quelques centaines de mètres, mais il aura fallu une année de travail en collaboration avec la famille pour amener cet enfant à gérer ses angoisses et à se déplacer de manière autonome.

Les angoisses psychotiques sont envahissantes, puissantes, et elles entravent les capacités de développement des enfants. Les hallucinations sont bien réelles pour eux et témoignent d'une impossible confrontation à la réalité. Les enfants que nous accueillons peuvent entendre, voir ou ressentir des choses qui en réalité n'existent pas. Retrouver une sécurité intérieure au travers d'activités thérapeutiques ritualisées est la base de notre travail pour favoriser une reprise évolutive du développement de l'enfant afin de l'aider à s'ouvrir aux autres, au monde et à la connaissance.

Le haut niveau de compétence nécessaire pour assumer notre mission reste au cœur de nos préoccupations. Les processus de formation continue se sont poursuivis durant l'année 2023. Ils nous permettent de développer de nouvelles connaissances professionnelles, de gagner en compétences et d'actualiser notre prise en charge en adéquation avec l'évolution des recherches et des pratiques dans les domaines de la thérapie et de la pédagogie.



L'année 2023 a également été marquée par le changement de plusieurs de nos superviseurs. Nous remercions chaleureusement Mme Colette Lechenne, M. Philippe Lechenne et M. Michel Steulet pour leur engagement, leur soutien et la grande qualité de leurs interventions durant de nombreuses années à La Châtelaine.

Nous allons poursuivre le travail de supervision avec de nouveaux intervenants qui nous aideront à continuer ce travail de réflexion et de formation essentiel à la qualité de notre prise en charge. Ces nouvelles personnes incarnent nos deux modèles de référence théorique, que sont la psychodynamique et la systémique. Le modèle psychodynamique nous aide à penser le fonctionnement intrapsychique de l'enfant et le modèle systémique nous permet de mieux comprendre la dynamique relationnelle de sa famille.

Ces temps de partage en équipe, avec la présence de superviseurs, extérieurs à l'institution, sont précieux et riches d'enseignements. Ils nous permettent de prendre du recul, d'interroger nos actes, de penser nos interventions en développant nos capacités et notre pouvoir d'agir face aux situations complexes que nous rencontrons à La Châtelaine.

Jean-Daniel Millet



Helios

... et finalement la mère s'autorisa.

À la rentrée d'août 2023, nous avons intégré nos nouveaux locaux à Carouge, nous avons changé de nom (nous sommes désormais l'externat « Helios » et plus « Le Lignon »), et une nouvelle aventure a commencé. Nous sommes ravis de ce changement ; nous avons maintenant trouvé notre vitesse de croisière. Je pense cependant qu'il nous faudra un peu plus de recul pour être en mesure d'analyser l'impact de ce déménagement sur notre pratique professionnelle.

En conséquence des changements évoqués ci-dessus, je vous propose dans ce texte une réflexion sur la prise en charge et l'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

Bernard est un jeune homme de 16 ans. Il vit seul avec sa mère, le père étant décédé l'année avant son arrivée chez nous. Il souffre d'un repli sur lui ainsi que d'une intolérance à la frustration et aux changements. Il a besoin de garder toujours sur lui son manteau/veste, son sac à dos, son bonnet et un masque sanitaire. Centré exclusivement sur lui-même, il présente d'importantes somatisations. La mère se dédie totalement à lui. Elle a arrêté toute activité professionnelle et personnelle pour pouvoir répondre aux besoins et aux demandes incessantes de son fils.



Dans notre prise en charge, en plus d'un programme individualisé pour chaque élève, avec des activités axées sur quatre domaines différents (scolaire, social, pratique, expression), nous proposons un accompagnement des familles. Cet accompagnement consiste à soutenir ces dernières et à favoriser les changements dans leur dynamique, dans le but de permettre un meilleur épanouissement de l'enfant.

Cette dimension de la prise en charge, d'ordre plutôt thérapeutique, n'est pas toujours bien comprise, ni bien acceptée par les familles, voire par le réseau. Pourquoi l'école devrait-elle se mêler des affaires privées ? Et pourtant, à nos yeux, cette dimension est indispensable pour parvenir à soulager les souffrances dont nous sommes témoins. L'écart avec l'enfant « idéalisé », les attentes de chacun, constituent un frein à l'épanouissement. Nous avons tout intérêt à ne pas aborder de front les dynamiques dysfonctionnelles que nous pouvons constater.

Nous subissons trop souvent l'injonction de nous occuper uniquement des apprentissages, sans demande explicite de soin. Je précise que nous n'avons pas la prétention de mener des thérapies à proprement parler. Plus modestement, en nous appuyant sur des outils variés et un référentiel systémique, nous nous efforçons de mettre à disposition des jeunes et de leurs familles un espace bienveillant, qui représente un terrain de réflexion pour relancer une dynamique positive tournée vers l'avenir.

Mais revenons à notre exemple : Bernard. Dès la première rencontre, nous avons perçu la complexité de la situation. La mère, dans un souci de bien faire, a exposé l'anamnèse de son fils en toute transparence ; pourtant, dans son récit, il n'a jamais été question d'elle-même, de ses besoins propres, ni de son état émotionnel. La mère s'était tout simplement oubliée, car elle était restée centrée sur les manques de son enfant, sur son envie de les combler coûte que coûte...

Cela laissait transparaître un énorme sentiment de culpabilité vis-à-vis de son fils : le trauma de la disparition prématurée du père « planait » dans les séances. Il n'était pas question d'aborder cette culpabilité de front, la demande formulée étant de nous occuper des problèmes spécifiques de Bernard. Nous avons commencé par valoriser tout ce que cette mère faisait pour son fils, valider son dévouement. Il a été important de leur permettre (Bernard et sa mère) de se projeter dans des perspectives d'avenir.



Le passé, dans sa lourdeur, renvoyait à la mère un sentiment de culpabilité. Elle se sentait en effet responsable des difficultés de son fils. Se tourner vers le futur, envisager des stages en entreprise, considérer la possibilité d'une nouvelle école pour Bernard, tout cela favorise une nouvelle dynamique en permettant à la mère d'exercer un impact positif sur l'avenir de son fils. Cela nécessite aussi que Bernard apprenne à cohabiter avec ses troubles et ses difficultés, sans que ceux-ci constituent un frein insurmontable qui l'empêcherait d'avancer.

Dans notre accompagnement, nous avons donc travaillé sur deux axes : la responsabilisation de Bernard et la déculpabilisation de la mère.

La mère, se sentant plus légitime, a pu, avec le temps, poser des exigences plus claires, sans ambivalence. Aux demandes de son fils de rentrer à la maison sous prétexte qu'il avait un peu mal au ventre, elle répondait par la négative, tout en le rassurant qu'elle l'aimait et que c'était important qu'il tienne bon. Bernard a ainsi été mis devant ses responsabilités de jeune homme en devenir.

Le jour où la mère s'autorisa à partir en week-end sans son fils a été une belle victoire. Bernard s'est senti valorisé de pouvoir rester seul, de se réchauffer les repas et de s'occuper de la maison. Des compétences insoupçonnées il y a quelque temps encore, un premier pas vers une meilleure autonomie.

Pietro Santoro



Horizon



Développer des collaborations à Horizon ?

Nous suivons la famille d'Aude, une fillette de six ans qui est arrivée il y a deux ans à Horizon. Il s'agit d'une famille originaire d'un pays lointain qui est venue à Genève spécialement pour pouvoir répondre aux besoins de leur enfant, qui nécessitait une prise en charge spécifique dans l'enseignement spécialisé.

Ces parents ont consenti des sacrifices importants pour que leur enfant bénéficie de moyens pédagogiques, éducatifs et thérapeutiques appropriés afin qu'elle puisse grandir et se développer le mieux possible.

Ce pari semble gagnant, car cette petite fille a fait rapidement des progrès importants. En effet, quand elle est arrivée à Horizon, elle ne parlait pas, elle n'investissait pas les liens, c'était une enfant refermée sur elle-même. Actuellement, elle s'intéresse à beaucoup de choses, elle a des amis et parle de mieux en mieux, de plus en plus, et peut investir les apprentissages.

Récemment, la mère d'Aude nous a appris le cancer du père à un stade très avancé. C'est pourquoi le père de Madame vient d'arriver du Pérou afin de l'aider dans les tâches de la vie quotidienne. Nous étions surpris par cette triste nouvelle, car Aude n'exprimait rien à Horizon. En revanche, à la maison, la mère nous dit qu'Aude s'occupe beaucoup de son père. Elle est très câline avec lui, le pousse à manger et lui demande aussi qu'il lui raconte des histoires concernant leur pays.

En équipe, nous nous sommes questionnés pour savoir si nous devons aborder la question de la maladie du père avec Aude, ou si nous devons simplement attendre qu'elle nous en parle. Et si oui, comment en parler ?

Nous avons travaillé ces questions avec la responsable d'Astrame Genève, une association qui s'occupe d'accompagner les familles et les couples dans les processus de deuil et de séparation. La responsable d'Astrame nous supervise depuis bientôt deux ans dans notre travail auprès des familles.



Ses précieux conseils nous ont permis d'aborder la maladie du père avec Aude avec plus de sérénité. En effet, elle nous a expliqué, par exemple, que nous pouvions évoquer la mort avec des mots simples et sans détour, mais qu'il était important d'attendre que l'enfant nous en parle et nous questionne. À ce moment, selon elle, il ne faut éluder aucune question de l'enfant comme nous aurions naturellement tendance à le faire pour le protéger. Elle ajoute que si un enfant nous questionne à propos de la maladie de son parent, c'est qu'il est prêt à entendre la réponse. Pendant cette supervision, elle a illustré, à l'aide d'exemples tirés de sa clinique, les phrases à éviter et les éléments auxquels nous devons absolument faire attention.

Fort de ce moment d'élaboration en équipe, une professionnelle a dit à Aude que nous savions que son père était très malade et que nous étions disponibles si elle désirait en parler. L'évocation de cette disponibilité de la part des professionnels qui s'occupent plus particulièrement d'Aude lui a permis de demander à faire un dessin pour son père.

Parallèlement, nous avons proposé à la mère d'Aude de faire une séance avec notre superviseuse et notre thérapeute de famille. En effet, en discutant avec la mère d'Aude, nous nous sommes aperçus que celle-ci se trouvait confrontée aux mêmes questions que nous : comment parler de la maladie de son père à Aude ? Comment la préparer à l'inéluctable ?

Cette séance a eu lieu quelques semaines plus tard et a permis à la mère ainsi qu'au grand-père d'Aude, non seulement de trouver les mots justes à adresser à Aude et à sa petite sœur, mais aussi d'avoir le sentiment d'être des parents compétents qui peuvent accompagner leurs enfants dans la peur de voir leur père mourir.

De plus, la mère a pu dire qu'elle s'est sentie écoutée et comprise et cette séance lui a aussi permis de mettre des mots sur son propre désarroi et sa propre tristesse.

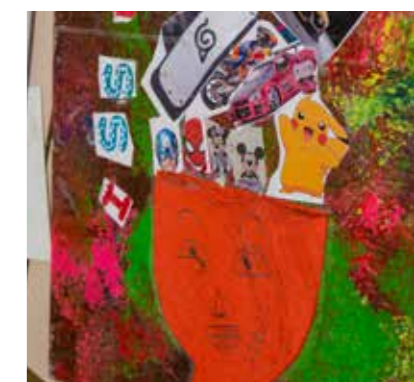
Cette collaboration s'inscrit vraiment dans notre manière de travailler avec les parents des enfants dont nous occupons. En effet, à Horizon, dans le travail avec les familles, nous nous efforçons que ce soit elles qui trouvent les réponses et les solutions aux difficultés qu'elles rencontrent dans leur quotidien avec leur(s) enfant(s). Nous essayons, dans la mesure du possible, de ne pas nous positionner en tant qu'experts face à ces familles, mais de les accompagner dans leurs réflexions en ce qui concerne leur parentalité.

En faisant appel à une professionnelle qui ne travaille ni à Horizon ni à Astural, nous montrons à cette famille que nous réfléchissons vraiment ensemble et que nous n'avons pas toutes les réponses. Cette séance nous a mis au même niveau que la famille en ce qui concerne les réponses que nous venions chercher. Nous émettons l'hypothèse que cette manière de procéder va nous permettre d'accroître l'alliance que nous avons non seulement avec cette mère et ce grand-père, mais aussi avec Aude.

De plus, le fait de voir œuvrer notre superviseuse avec cette famille a été très formateur pour notre psychothérapeute en charge des familles.

Ce genre de collaboration est certainement à développer au sein d'Horizon. En effet, à travers cette vignette clinique, et sans chercher à être exhaustif, nous avons pu voir quelques-uns des bénéfices importants que peuvent potentiellement apporter des coopérations avec des partenaires.

Benoît Thévenoz



Petits pas dans les bois



Petits pas dans les bois (PPB), école spécialisée accueillant douze élèves qui ont entre quatre et six ans, poursuit son développement en proposant des approches innovantes, telles que des journées en forêt ou en nature (tous ensemble), le RMTi (Rhythmic Movement Training international), la thérapie par le mouvement, la zoothérapie (en groupe de trois enfants) et l'équithérapie, ainsi que de nombreuses activités à l'extérieur permettant de familiariser les enfants à l'extérieur et à la société. Nous proposons aussi des activités éducatives, pédagogiques, thérapeutiques et créatives à l'intérieur de l'école en individuel ou en groupe.

Les groupes d'enfants changent très régulièrement en fonction de leurs besoins et de leurs intérêts. La cuisinière soutient la diversification alimentaire et l'élaboration de menus équilibrés. Le lien et l'accompagnement des familles sont au cœur de la prise en charge des élèves avec des visites fréquentes à domicile par des duos constitués par les différents professionnels de PPB selon les besoins des enfants et des familles.

Événements marquants

Le mois de janvier 2023 a été marqué par l'arrivée de trois nouveaux enfants à PPB. Ils avaient entamé, en août 2022, leur parcours scolaire dans l'école de leur quartier. Deux d'entre eux ont été accompagnés à temps plein par deux éducateurs du Service éducatif itinérant (SEI), qui les ont ensuite suivis lors de leur accueil à PPB. Quant au troisième, il avait débuté à mi-temps en classe avec le soutien d'une éducatrice spécialisée de l'Office médico-pédagogique (OMP). Deux autres élèves (qui auraient dû intégrer PPB au mois de janvier 2023) ont continué leur scolarité dans l'école de leur quartier jusqu'au mois de juin. L'un d'entre eux a d'ailleurs poursuivi sa scolarité, dès août 2023, avec un accompagnement SEI École « classique ».

Dès le mois de février, des changements au sein de l'équipe éducative ont nécessité une réorganisation du fonctionnement interne jusqu'à l'été, rendue possible grâce aux forces du SEI. Nous avons ensuite engagé et

accueilli, à la rentrée d'août 2023, six nouveaux membres dans l'équipe : quatre éducatrices, une logopédiste et une cuisinière. Nous avons reconduit le système de gouvernance de PPB, avec une nouvelle co-coordination rattachée à la direction du SEI.

Deux nouveaux enfants ont rejoint PPB à la rentrée scolaire 2023. Le premier aurait dû intégrer notre établissement dès janvier, mais son accompagnement à temps plein à l'école ordinaire lui a permis de terminer l'année scolaire dans l'école de son quartier. Après concertation avec les parents et le réseau de cet enfant, il a été décidé qu'il rejoindrait PPB à mi-temps, poursuivant son intégration dans l'école de son quartier, avec la même intervenante scolaire en éducation précoce spécialisée (ISEPS) du SEI École. Le second a fait son entrée en scolarité à PPB.

Projets (parmi d'autres)

Une sensibilisation sur les troubles du spectre autistique a été proposée à toute l'équipe avec l'aide de l'OMP et de M. Christophe Bulloni que nous remercions pour ses riches apports, également lors de supervisions de situation.

Trois nouvelles activités ont été mises en place : le marché, les Bains de Cressy et l'initiation à l'escalade. Ces sorties permettent des apprentissages accélérés dans les domaines moteurs, sensoriels et dans les relations avec les gens et « avec le monde ».



Pour répondre aux importants besoins de stimulations des enfants et de répit pour leurs familles pendant l'été, nous avons organisé 18 demi-journées d'ouvertures partielles de l'école, avec la présence d'un membre de l'équipe de PPB et avec le soutien de plusieurs collaborateurs du SEI des dispositifs École et Petite enfance.

À la rentrée 2023, deux nouveaux enfants ont pu profiter d'une intégration dans une classe de l'école de leur quartier à raison de deux demi-journées par semaine. L'équipe de PPB s'est organisée pour mettre en place un accompagnement à temps complet. Devant la grande réussite de ces projets, le temps d'accueil de ces enfants a été augmenté à deux jours pour l'un et trois jours pour l'autre (avec des périodes sans appui) !



Collaborations

Une collaboration de qualité est en place avec notre DESI ainsi qu'avec les collaborateurs de l'OEJ avec qui nous travaillons sur l'accréditation définitive de l'école (qui devrait être donnée, comme prévu, en 2024).

Afin de renforcer les liens entre les familles et l'équipe, divers temps d'échanges festifs ont été organisés au sein de l'école. Une fête de fin d'année, une soirée des parents pour la rentrée 2023 et une fête de Noël avec divers ateliers et un moment de danse auxquels petits et grands ont pu participer.

Conclusion

Malgré les défis rencontrés à l'interne avant l'été 2023, l'équipe a maintenu un cadre sécurisant permettant une magnifique évolution de tous les enfants accueillis, qui nous ont montré par ailleurs des capacités d'adaptation impressionnantes.

La rentrée 2023 a été marquée par un incroyable dynamisme de la nouvelle équipe, par des idées et des projets à foison, par une ambiance joyeuse et détendue et des compétences professionnelles de haut niveau. Les enfants et les familles sont ravis. Le directeur également, en plus d'être reconnaissant et admiratif de l'autonomie et de l'investissement de toute l'équipe de PPB.

Eric Métral, Ariane Brugger, Jennifer Semedo et Daphné Sandler

Focus: itinéraire d'un enfant à PPB

Jordan a bénéficié d'un accompagnement à domicile par un psychologue du dispositif Petite enfance du Service éducatif itinérant (SEI PE) entre mai 2021 et août 2022.

La collaboration à l'interne du SEI, entre professionnels du SEI PE et de l'équipe de Petits pas dans les bois (PPB) a été fluide, ce qui a permis une continuité de l'accompagnement familial lors de l'entrée en scolarité de Jordan à PPB, essentielle dans ces périodes de transition.

Jordan a intégré PPB à 100 % lors de la rentrée scolaire d'août 2022. Il était très insécurisé et submergé par de nombreuses angoisses. Son langage était presque inexistant.

Au fil de cette première année à PPB, Jordan a accompli des progrès notables sur divers plans. Alors qu'il avait initialement besoin d'un lien fusionnel avec un adulte, il a progressivement réussi à s'ouvrir à d'autres adultes accompagnants ainsi qu'à interagir avec certains de ses pairs. Il a commencé à s'exprimer verbalement de manière plus fluide, que ce soit avec les autres élèves ou avec les adultes. Les membres de l'équipe ont verbalisé toutes leurs actions pour soutenir ses avancées. Les écholalies étaient encore très présentes, mais la compréhension des demandes et attentes des adultes a évolué régulièrement.

Outre des ateliers en classe, l'année de Jordan à PPB a été marquée par des sorties régulières en forêt, une séance hebdomadaire d'équithérapie, de fréquents ateliers en mouvement et en art-thérapie, ainsi que d'autres activités ponctuelles, telles que des sorties aux Bains de Cressy. Ces activités lui ont permis de prendre mieux conscience de son corps, de s'autonomiser dans les gestes quotidiens et d'être confronté à certaines de ses limites qui, par l'accompagnement, la valorisation et les encouragements de l'adulte



lui ont permis d'aller au-delà de certaines de ses craintes.

Dans le cadre de l'accompagnement familial assuré, dans un premier temps, par les psychologues de PPB, la mère de Jordan a exprimé son désir de participer à une journée d'école de son fils. Elle a pu partager les différentes activités en compagnie de son fils et constater les progrès accomplis, ainsi que les difficultés vécues par ce dernier au sein de PPB. Ces regards croisés ont permis la compréhension de qui est Jordan, autant pour la famille que pour l'équipe de PPB.

La diversité des espaces et des activités offerte au sein de PPB a permis à Jordan de développer un large éventail de compétences, que ce soit sur le plan moteur, social ou cognitif.

Ces avancées ont amené l'équipe à envisager une intégration partielle de Jordan, pour la rentrée scolaire suivante, dans l'école régulière de son quartier. Après des discussions en interne et avec la direction de l'établissement scolaire concerné, le projet d'intégration a commencé à se concrétiser. Afin de préparer au mieux cette transition, la future enseignante de Jordan a été invitée à passer une journée en forêt avec l'équipe de PPB et les élèves. Ce précieux moment a permis à l'enseignante d'observer les interactions de Jordan avec ses pairs, les autres adultes et, pour les deux, de commencer à s'approprier, à se rencontrer dans un lieu connu par l'enfant. Dans le but de poursuivre cette transition, Jordan a eu l'opportunité, avant la rentrée scolaire 2023, de visiter l'école de son quartier ainsi que sa future classe, et de revoir l'enseignante dans un cadre informel, favorisant ainsi la construction des premiers liens entre l'enseignante, la mère et l'enfant.

En août 2023, Jordan a intégré l'école de son quartier, d'abord pour deux matinées par semaine, puis, rapidement, pour deux journées complètes avec un appui à 100 %. Il a progressivement pris ses marques au sein du groupe classe, tissant des liens particuliers avec certains camarades. La présence de l'intervenante demeurait primordiale, mais Jordan s'est petit à petit éloigné d'elle pour interagir davantage avec ses pairs et avec l'enseignante, qu'il peut désormais, au bout de quelques mois, solliciter en cas de besoin.

En parallèle de ses journées à l'école de son quartier, Jordan continue de bénéficier des activités de PPB, dont la zoothérapie, les sorties en forêt, et divers ateliers proposés au sein de la structure. Le suivi familial à domicile se poursuit avec des duos différents (éducatrice-psychologue ou éducatrice-logopédiste), permettant d'ajuster au mieux les objectifs fixés en fonction des besoins de l'élève et des attentes des parents. Ces échanges permettent de soutenir la famille pour accompagner leur fils dans les différents défis qu'il rencontre.

Les belles évolutions observées chez Jordan depuis sa rentrée à PPB, et plus spécifiquement depuis sa rentrée 2023 à mi-temps à l'école de son quartier (avec des moments sans soutien), ont conduit l'équipe à envisager un projet d'orientation en classe intégrée (CLI). Ce projet est ainsi à l'étude en vue de la rentrée 2024, pour favoriser davantage son inclusion dans l'école régulière.

Ce parcours exemplaire témoigne des progrès réalisés par les élèves de Petits pas dans les bois grâce à une prise en charge globale prenant en compte les dimensions sociales, éducatives et le soutien aux familles. La variété des activités proposées par la structure et la flexibilité de l'équipe pour offrir des intégrations réussies à l'école régulière sont des éléments clés pour répondre adéquatement aux besoins des élèves et de leur entourage.

Penser différemment, globalement, en agissant sur le corps pour favoriser les apprentissages et prendre en considération l'enfant dans son entièreté est la vision de PPB. Mettre en place des espaces de sécurité en étant confronté à l'extérieur, avec toutes les stimulations que cela engendre, vise l'autonomie des enfants accueillis. Ceci est la clé vers une meilleure compréhension du monde qui les entoure et une ouverture, vers l'inclusion, de tous dans notre société.

Eric Métral, Ariane Brugger et Jennifer Semedo





Antenne de médiation et de
prévention avec des mineurs

Et la comédiation ?

L'année 2023 est marquée par l'entrée en vigueur le 1er juin 2023 de la loi sur la médiation ayant pour objectif de « promouvoir le recours à la médiation afin de contribuer à la paix sociale et de limiter la judiciarisation des rapports sociaux. » (art.1 LMédiation E 6 25). Sa mise en œuvre est fixée au 19 janvier 2024, avec la mise en place par le pouvoir judiciaire d'un dispositif d'encouragement à la médiation (RDEM E 6 25.04), instaurant un bureau de la médiation qui lui est rattaché (art. 17 LMédiation E 6 25).

Si l'observation et l'analyse des incidences de la mise en application de la nouvelle loi dans le paysage genevois et sur notre activité feront l'objet du prochain rapport d'activité 2024, cette évolution législative nous met déjà en réflexion quant aux nouveaux enjeux qu'elle pose et à ses effets sur notre activité.

Nous perpétons ainsi le continuel questionnement de notre pratique afin de répondre au mieux aux besoins des familles et nous adapter au contexte dans lequel nous évoluons, tout en conservant notre identité et en défendant nos valeurs fondamentales.

Dans ce sens, la pratique de la co-médiation constitue un fondement essentiel et un atout majeur de notre activité. Nous intervenons en effet en duo, dans une approche collaborative et complémentaire, afin de répondre le plus adéquatement possible à la complexité des situations qui nous sont adressées.

Néanmoins, les critères justifiant le recours à la co-médiation ne sont pas explicitement énoncés dans la loi, aussi évaluer la pertinence d'y recourir et lui octroyer les ressources nécessaires pose des défis. Les mérites de la co-médiation sont pourtant nombreux et justifient pleinement sa valorisation dans le cadre du travail spécifique que nous menons auprès des familles.

Par exemple, la diversité, la complémentarité et la synergie des compétences, connaissances, expériences ou approches de deux médiateurs offrent une gamme plus large de perspectives, une analyse plus complète des problèmes et une exploration plus approfondie des options possibles, favorisant ainsi des solutions plus créatives, holistiques et personnalisées pour répondre aux besoins et intérêts spécifiques des familles.

L'implication de deux médiateurs contribue aussi à garantir une écoute équitable des participants et un meilleur équilibre des pouvoirs entre eux, renforçant la perception de neutralité et de multipartialité des professionnels et favorisant ainsi la confiance, l'ouverture et l'engagement des familles au sein du processus.

Deux médiateurs peuvent par ailleurs intervenir de manière plus ciblée dans la gestion des émotions et tensions afin de maintenir un climat relationnel propice à une communication constructive et à la résolution des conflits.

Fonctionner en duo promeut encore la coopération entre parents en proposant un modèle visant à accepter les divergences de vues et à instaurer un réel dialogue sans lutte de pouvoir afin de collaborer de façon fluide et efficiente.

Il est cependant indéniable que la co-médiation représente un investissement financier supplémentaire. Il apparaît dès lors essentiel d'établir des partenariats solides et de négocier un financement à la hauteur du coût réel de l'intervention de deux médiateurs. Il nous appartient donc de développer les moyens de valoriser les atouts de la co-médiation dans la spécificité de notre champ d'intervention en démontrant son intérêt à travers des mécanismes de suivi et d'évaluation.

Enfin, bien que le financement de la co-médiation puisse poser des défis, ses bénéfices en termes d'efficacité et d'innovation afin d'appréhender les situations sensibles ou complexes qui nous sont adressées justifient pleinement les investissements nécessaires. Il est donc indispensable que les instances judiciaires et administratives reconnaissent la valeur ajoutée de cette pratique dans le domaine de la protection de l'enfant et soutiennent son indication en fournissant les ressources adéquates.

Véronique Stähli





Secrétariat général

Rapport du Secrétariat général

Accompagnement du personnel

Focus sur des projets transversaux

Rapport de l'organe de révision

Rapport de performances

Bilan et comptes

Remerciements

Rapport du Secrétariat général



Bien que chaque année comporte son lot de changements, l'année 2023 restera pour longtemps un exercice des plus riches en matière d'événements importants et de bouleversements. Même préparés de longue date, ces mouvements fondamentaux génèrent souvent des sentiments contradictoires dans l'esprit de ceux qui les vivent. On passe de l'enthousiasme au stress, de l'excitation à la fatigue et de la curiosité à la hâte d'en finir. On passe de la phase de réflexion et de construction des projets à leur concrétisation et leur réalisation. Parfois, l'idée projective que l'on s'en faisait ne correspond pas à la réalité et ces processus peuvent générer des déceptions ou de l'anxiété. Mais, une fois le jour « J » arrivé, on fait face, on agit, animé d'une volonté intrinsèque de s'adapter à l'évolution des choses, des temps et de la vie.

Les équipes du Secrétariat général, de Thônex, de la Servette et du Lignon sont passées par toutes ces émotions durant cette année de transition, presque de mutation. En effet, toutes ont quitté leur lieu d'implantation pour emménager dans de nouveaux locaux tout neufs. Mais ce n'est pas tout ! Hormis le SG, ces trois structures ont été amenées à choisir et à s'approprier un nouveau nom. Les équipes des institutions nouvellement baptisées « KALON », « HORAÉ » et « Helios », jouent ainsi un rôle primordial dans l'histoire de l'Astural. Elles sont à la fois les garantes de la mémoire ainsi que de la transmission du patrimoine institutionnel de leurs anciens lieux d'accueil, mais elles sont aussi à l'origine de nouvelles structures au sein desquelles il y a encore beaucoup à créer.

Une antenne du SEI s'est aussi implantée à Clair-Val, au-dessus du Secrétariat général. C'est donc toute une nouvelle vie asturalienne qui s'organise depuis des mois au 17A avenue de Thônex.

La cérémonie d'inauguration de ces nouveaux lieux s'est déroulée le 31 octobre 2023 en présence de Madame Anne Hiltbold, Conseillère d'État en charge du DIP ainsi que de Monsieur Bruno Da Silva, Conseiller administratif en charge de la cohésion sociale de la commune de Thônex.

Après deux jours de pause consacrés à l'emménagement, le SG a repris son activité de plus belle et a développé plusieurs projets innovants dans divers domaines, et notamment au niveau informatique.

Beaucoup d'autres événements sont venus nourrir la vie trépidante du SG. Nous citerons, entre autres, l'engagement de deux collaborateurs : Prinscilla Junod, comptable pour les externats et Gaël Louchart, éducateur itinérant et chargé de missions. Ce dernier a entamé le travail de recensement des archives papier de l'Astural.

À un niveau plus réflexif, le SG a organisé et mis en place des formations continues transversales concernant les risques de violences institutionnelles et le bien-être au travail, et celles-ci se poursuivent actuellement.

De même, après une année de fonctionnement, le dispositif « Petits pas dans les bois », mis en place en collaboration avec le Service éducatif itinérant (SEI), a fait l'objet d'une évaluation interne dont l'analyse sera présentée au printemps 2024.

Enfin, comment ne pas relater le souvenir de cette belle après-midi du 27 septembre, jour de la fête du personnel, organisée sur le bateau Genève par nos ambassadeurices que nous remercions chaleureusement ? Un moment de réunion et de partage, offrant l'opportunité à tou-te-s les collaborateur-ric-e-s de se retrouver et de se découvrir aussi, au travers de réflexions de groupes, d'activités créatives et d'exercices ludiques. Le tout ponctué d'un « apéro dînatoire » dans la bonne humeur et la détente, qui s'est poursuivi pour certains jusqu'à une heure avancée. Ces moments indispensables construisent la cohésion et l'appartenance de tous à la grande famille de l'Astural, au service des enfants et des jeunes en difficulté.

Gaël Louchart



Accompagnement du personnel

Avec le développement des prestations de l'Astural et la mise en place de nouveaux projets, la croissance des effectifs se poursuit. Pendant l'année 2023, au niveau des postes fixes et des contrats de longue durée destinés à être renouvelés, 9 collaborateurices ont quitté l'Astural, tandis que 39 collaborateurices nous ont rejoints !

Pour rappel, au 31 décembre 2018, l'Astural comptait 177 collaborateurices, pour une dotation de 98 ETP. Autrement dit, en à peine cinq ans, la dotation a été augmentée de 70 % et le nombre de collaborateurices a quasiment doublé !

Afin de faire face aux besoins croissants en gestion du personnel, l'organisation du Secrétariat général s'est ajustée, avec la constitution d'un pôle RH, qui mobilise aujourd'hui trois collaborateurices pour une dotation totale de 1.9 ETP.

La gestion RH repose sur des processus administratifs et des outils qui, s'ils s'avéraient satisfaisants du temps où l'Astural comptait moins de cent collaborateurices, montrent désormais leurs limites. L'équipe du pôle RH a donc entamé, sous supervision externe, des travaux d'optimisation et de refontes d'outils, ainsi qu'une réflexion générale sur la fonction RH au sein de l'Astural.

Ces travaux, qui se poursuivront jusqu'en 2025, ont pour but non seulement de fluidifier les processus administratifs afin de gagner en efficacité, mais aussi de profiter des gains de temps réalisés pour mettre en œuvre de nouvelles prestations RH au service des collaborateurices ainsi que des directions. Grâce à l'automatisation des tâches techniques, l'équipe RH pourra proposer un accompagnement des collaborateurices plus personnel et davantage centré sur les besoins individuels.

De telles prestations pourraient être : accompagnement lors des absences de longue durée ; santé au travail ; conseil en matière d'assurances sociales et de droit du travail ; soutien au recrutement ; développement professionnel et formation continue ; élaboration et mise en œuvre de politiques RH. Le programme de développement des prestations se fera en partenariat avec les directions et en tenant compte des besoins exprimés par les collaborateurices, afin de l'aligner sur une stratégie RH cohérente ainsi que sur les valeurs fondamentales de l'Astural.



Daniel Loureiro

Dotation et mouvements de personnel

Au 31 décembre 2023, l'Astural peut compter sur 300 collaborateurices, dont :

- 217 collaborateurices avec salaire mensuel, avec une dotation de 164 ETP
- 10 remplaçant-e-s avec un salaire mensuel
- 45 collaborateurices avec salaire horaire (remplaçant.e.s, vacataires, veilleur-se-s)
- 21 stagiaires
- 4 apprentis
- 3 civilistes

Départs à la retraite

- Maria de Jesus Serigado, Horizon

Jubilaires

35 ans

- Monique Chave, Arc-en-ciel
- Rosa Gonzalez, Secrétariat général

20 ans

- Patrice Govaerts, Arc-en-ciel
- Sandra Garcia, Centre de Chevrens
- Cristina Cadognetto Giovannini, Service éducatif itinérant
- Tamara Mantegazza, Service éducatif itinérant

15 ans

- Virginie Salama, La Châtelaine
- Brigitte Froidevaux, Horizon
- Catherine Maffei, Helios
- Elisa Melich, éducatrice en mobilité
- Mena Dell'Armi, Service éducatif itinérant

Focus sur des projets transversaux

À la suite de ma fonction de directrice au foyer de la Servette¹, j'ai occupé pendant une année le poste de Secrétaire générale adjointe. Ce poste a permis de mettre en place :

- La formation continue transversale ;
- Une structure de personne de confiance devant participer à la prévention des risques psychosociaux et au sentiment de sécurité et bien-être au travail ;
- La constitution du cercle des ambassadeurices, projet participatif et en intelligence collective qui a travaillé durant l'année 2023 sur les fondamentaux de l'Astural ;
- Une procédure concernant la maltraitance et les violences sexuelles vis-à-vis des enfants et des jeunes.

Je ne pouvais pas envisager de meilleures thématiques de travail pour ma dernière année d'activité professionnelle. Ces sujets ont toujours été importants à mes yeux. Ils ont guidé ma pratique durant les années de travail à la direction du foyer de la Servette. Avoir la possibilité de les approfondir et de les rendre transversaux à l'ensemble de l'Astural a été une source d'intérêt et de satisfaction.

Le développement de ces projets a été constamment inspiré et conduit en pensant aux besoins du terrain, après consultation de celui-ci et en lien avec le Secrétariat général.

Formation continue transversale

La formation continue transversale à l'Astural a été pensée pour :

- Développer, partager et vivre la culture propre à l'Astural
- Construire un langage commun.
- Valoriser les compétences à l'interne.
- Renforcer des aspects de l'ADN de l'association en formant des collaborateur-riche-s
- Développer une sensibilité et de nouvelles compétences au sujet de thèmes émergents.

Elle se doit de répondre à des champs qui traversent et concernent une grande majorité des institutions et doit coexister avec la possibilité pour chaque institution et chaque collaborateur-riche de suivre des formations spécifiques à l'externe et selon les besoins et intérêts.

Les directions et les équipes éducatives ont été consultées dans la phase de préparation de ce projet afin de

¹ Le foyer de la Servette est devenu « Lieu de vie pour adolescentes HORAÉ » en novembre 2023

prendre en compte leurs besoins et intérêts.

Pour le démarrage de ce projet, trois formations ont été mises en place durant l'année 2023 :

- Maltraitance et violences sexuelles sur mineur-e-s : l'enjeu du traumatisme ;
- Sensibilisation au travail avec les familles ;
- Formation au rôle de facilitateur-trice en intelligence collective pour les ambassadeurices des structures de l'Astural.

Maltraitance et violences sexuelles sur mineur-e-s :

Lorena a subi l'inceste durant son enfance. Le jour où son père s'en est également pris à sa petite sœur, Lorena a eu la force et le courage de parler pour la protéger.

À la suite de cette parole, elle a été placée au Foyer de la Servette. Le placement devait la protéger de son milieu familial, qui lui reprochait d'avoir « détruit » la famille en dénonçant son père. Elle a été violée par son père et rejetée par tous ceux et celles qui étaient censé-e-s l'aimer, la protéger et l'éduquer, y compris sa mère. Victime deux fois, jeune fille avec une force et un courage extraordinaire, elle a construit sa vie en se donnant les moyens de penser et de panser ce traumatisme. Elle est devenue une magnifique femme qui est revenue dans l'institution bien des années après son départ. Elle avait besoin de relire son dossier pour remettre de l'ordre dans ses souvenirs.

L'histoire de Lorena a eu un impact fort au sein du foyer de la Servette. Nous étions traversé-e-s par beaucoup de questions et cherchions des réponses. Pourquoi est-ce si difficile de parler, d'entendre, de repérer les violences, et plus particulièrement les violences sexuelles ?

Se pouvait-il que d'autres jeunes filles placées dans notre institution avant Lorena aient vécu des situations de violence sexuelle et que nous n'ayons rien vu, rien entendu et pas compris ? Certainement.

Il nous a paru indispensable de développer une attention nouvelle en lien avec ces problématiques. Le foyer de la Servette a entrepris une formation en équipe concernant les questions de maltraitance et de violences sexuelles vécues par les enfants et les jeunes.

Cette formation a donné à l'institution des outils pour comprendre et intervenir. Il s'agit d'une formation transformatrice. La sensibilité ainsi développée a permis d'installer dans l'institution un climat aidant la parole à se libérer et une posture adéquate pour accueillir leurs témoignages sans générer des traumatismes secondaires.

Le constat a été fait que, mieux l'équipe était formée à cette problématique, plus les jeunes libéraient leur parole. C'est ainsi que nous avons pu mesurer le nombre très important de jeunes placées ayant vécu des trauma-

tismes liés à la maltraitance et aux violences sexuelles.

D'où vient ce silence qui entoure les violences en général et les violences sexuelles en particulier ? Les enfants et les jeunes se taisent parce qu'il y a la honte, la culpabilité et la peur. La violence de l'agresseur est intériorisée par l'enfant qui se vit comme un monstre.

- La honte de ne pas avoir été capables de dire non ;
- La culpabilité de ne pas avoir repoussé ;
- La peur de ne pas être cru-e et d'être rejeté-e.

Les enfants comprennent que la parole n'est pas une option et se taisent. Qui est en mesure d'entendre l'horreur de ces actes lorsqu'ils décident de parler ? Un mur de silence les enferme dans la solitude, alors qu'ils sont si nombreux à vivre cette horreur.

En Suisse, les conclusions d'un rapport datant de 2012¹ font état qu'environ 2 à 3 enfants par classe seraient victimes d'abus sexuels et 9 % de ces agressions émaneraient d'un membre de la famille.

Les statistiques policières en Suisse révèlent actuellement 350 cas d'enfants victimes de violence sexuelle dans leur propre famille. C'est certainement la pointe de l'iceberg, car il est admis que l'inceste demeure un problème largement sous-estimé.

L'inceste est l'une des violences les plus difficiles et un tabou. Le tabou de l'inceste n'est pas de le commettre, mais de le dire. La parole ne circule pas dans la famille lorsque l'inceste est présent. Personne n'est prêt à l'entendre. Il est tellement difficile de concevoir un tel acte qu'il est « préférable » de ne pas savoir. Ce tabou renforce les victimes dans leur silence. Elles apprennent à se taire, à vivre sans dire, et, si elles parlent, nul n'arrive à les entendre. L'ampleur du problème est démesurée. Ces actes produisent une souffrance extrême.

L'histoire de Lorena nous a fait saisir l'ampleur et la gravité de cette problématique et prendre conscience que les enfants et les jeunes suivis-e-s dans les institutions de l'Astural ont pu ou peuvent être impacté-e-s par ces actes. Des actes qui causent des traumatismes et des préjudices graves dans leur développement.

Fournir une formation dédiée aux directions et aux collaboratrices de l'Astural à ce sujet est apparu indispensable. Cette formation doit permettre d'accroître la sensibilité à cette problématique, développer une meilleure compréhension des enjeux liés aux maltraitements et violences sexuelles et permettre d'appréhender les impacts du traumatisme sur les personnes, les familles et les professionnel-le-s et de saisir la portée collective des violences sexuelles et des maltraitements.

¹ Violences sexuelles envers des enfants et des jeunes en Suisse. Étude Optimus 2012. Protection de l'enfance suisse.

À la demande de l'Astural, le CTAS¹ a construit un programme de formation visant à renforcer les savoir-faire et à soutenir et développer les savoir-être des professionnel-le-s. Cette formation, d'une durée de 32 heures, a débuté en octobre 2023 et devrait se terminer en juin 2024.

Deux parcours de formation ont été constitués : un groupe à l'attention des directions d'institution, responsables d'équipe et coordinateurices et un autre à l'attention de membres des équipes de chaque institution et du Secrétariat général. En tout 38 personnes seront formées durant l'année 2023-24. Une évaluation sera faite afin de reconduire cette formation en 2024-25, le but étant de former le maximum de collaboratrices de l'Astural à ce sujet.

Sensibilisation au travail avec les familles

Cette formation répond à l'attention portée par l'Astural de prendre en compte les familles des enfants et des jeunes dont elle s'occupe, les considérant comme des partenaires privilégiés, authentiques et respectés. Une première édition avait eu lieu en 2018 sous l'impulsion d'anciennes directions.

Cette nouvelle édition vise ainsi à développer chez les collaboratrices une posture et des connaissances de base de l'approche systémique et centrée solutions, permettant ainsi une meilleure compréhension des enjeux liés au travail en coopération avec les familles.

Elle se déroulera de janvier 2024 à décembre 2024 pour un total de 27 heures. Cette formation concerne un sujet porteur des valeurs de l'Astural et touche à son ADN.

Formation au rôle de facilitateur-trice en intelligence collective

Cette formation a permis de constituer le cercle des ambassadeurices, qui réunit un membre de chaque structure, y compris le Secrétariat général et le Comité. Le but était de produire une charte pensée de manière participative (intelligence collective) et décidée par consentement, deux notions/outils qui ont été développés dans cette formation et qui colorent progressivement le travail qui est fait en collectif au sein de l'Astural. Les ambassadeurices, nourri-e-s du travail avec leurs équipes respectives, ont positionné leur structure dans le système Astural. Ce travail a permis de faire émerger les fondamentaux qui ont été présentés et célébrés lors de la journée du personnel du 27 septembre 2023 sur le bateau Genève, événement qui a également été pensé et organisé par le cercle des ambassadeurices et qui fût une belle réussite.

D'autres projets de formation continue transversale pourraient se développer par la suite en utilisant les éner-

¹ Centre de consultation spécialisé dans le traitement des séquelles d'agressions sexuelles et d'autres traumatismes à Genève

gies et les compétences spécifiques des collaboratrices de l'Astural, comme une sensibilisation à la gestion des conflits et à la médiation, qui pourrait être donnée par l'AMPM.

L'Astural ayant tant de cordes à son arc et de compétences en son sein, il serait opportun de les mettre en valeur en créant des formations continues transversales.

Risques psychosociaux et structure de personne de confiance

L'Astural est engagée pour la sécurité et la protection de la santé au travail et à la prévention des risques psychosociaux. Soucieuse d'établir une atmosphère de travail sereine, l'association a mis à disposition des collaboratrices des canaux d'écoute et d'accompagnement indépendants, neutres et confidentiels.

Ce projet a duré plusieurs mois et s'est mis en place avec la participation de membres du Comité, du Secrétariat général, des directions de diverses institutions et de la Commission du personnel.

Mot de la fin.

Avec ce rapport se termine mon travail au sein de cette association. J'ai été fière et heureuse de contribuer à ce magnifique travail que fait l'Astural depuis 70 ans auprès des enfants et des jeunes en grande difficulté et de leurs familles.

Tous mes vœux pour une longue et belle continuation à l'Astural !

Rosa Gonzalez

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2023

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Astural, (l'Association ci-après) comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC.

Ces comptes annuels de l'entité sont par ailleurs conformes à la loi suisse, aux articles de loi traitant de l'établissement et de la présentation des comptes annuels, aux statuts ainsi qu'aux dispositions légales et directives de la République et Canton de Genève.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

Les comptes annuels de l'Association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans son rapport daté du 28 avril 2022.

Responsabilités du Comité de l'Association relatives aux comptes annuels

Le Comité est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Comité est responsable d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre l'exploitation de l'entité. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'Association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité a l'intention de liquider l'entité ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'entité.

- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Comité du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'entité à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Comité, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a. al.1. ch.3. CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité de l'Association.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 27 avril 2023

Fiduciaire Wuarin & Chatton SA

Raymond Bühlmann
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Hubert de Chauliac
Expert-réviser agréé

Rapport de performance 2023¹

Prestations relevant de l'éducation spécialisée

Préqualification professionnelle

Accueil d'adolescents en rupture scolaire ou professionnelle dans le contexte de réalisations et d'exigences professionnelles proches de la réalité des métiers, avec, en plus, un accompagnement socioéducatif assuré par des « maîtres socio professionnels » compétents et formés sur les deux aspects. En plus de la subvention cantonale du DIP, les lieux de vie Chevrens, KALON et HORAÉ sont également au bénéfice d'une subvention fédérale (OFJ).

Mise à disposition de 36 places en ateliers, soit :

- 20 places en externat pour adolescents de 15 à 18 ans (Ateliers ABX). En 2023, les Ateliers ABX ont accueilli 41 jeunes pour 3'204 journées, taux d'occupation 93 %.
- 16 places de préformation en internat, dont 2 places certifiantes, pour adolescents de 15 à 18 ans (Centre de Chevrens). En 2023, le Centre de préformation de Chevrens a accueilli en plus 10 jeunes externes, taux d'occupation 85 %.

Mise à disposition de 16 places par le Parcours A2mains (hors contrat de prestations). Les jeunes sont placés par Cap Formations, le SPMi, le TMin, la DGEO ou la DGESII. Les prestations sont facturées directement aux services placeurs.

- 8 places pour adolescents de 14 à 18 ans (Parcours A2mains Garçons)
- 8 places pour adolescentes de 14 à 18 ans (Parcours A2mains Filles)

En 2023, les Parcours A2mains ont accueilli 23 jeunes pour 3'023 journées, taux d'occupation 94 %.

Lieux de vie

Accompagnement d'adolescents et d'adolescentes en grande difficulté. Accueil en internat ou prise en charge partielle, 365 jours par an, de jeunes gens ou de jeunes filles en difficulté personnelle et/ou relationnelle, sociale, scolaire, professionnelle, psychique, justifiant un éloignement momentané de la famille (sur la base ou non d'une demande de celle-ci, à la demande du service placeur ou d'une décision de justice civile ou pénale).

¹ L'Astural est soumise à la recommandation Swiss GAAP RPC 21. Cette dernière demande l'établissement d'un rapport de performance, qui décrit les buts, les objectifs et les prestations de l'association.

Mise à disposition de 43 places en internats pour les adolescents de 14 à 18 ans, dont 11 places de progression, et 8 places de progression pour jeunes adultes (18-25 ans) qui sont hors du contrat de prestations, mais reconnues par l'OFJ (Chevrens et KALON, studios de progression 18+).

- 16 places en internat pour adolescents de 14 à 18 ans (Centre de Chevrens). En 2023, le Centre de Chevrens a accueilli 22 jeunes pour 5'014 journées reconnues, taux d'occupation 86 %.
- 4 places de progression pour jeunes adultes (18-25 ans) hors contrat de prestation (Chevrens-Studios 18+). En 2023, l'accueil a été de 4 jeunes pour 1'070 journées reconnues (l'accueil des jeunes en appartements de progression s'est complété en cours d'année 2023), taux d'occupation 73 %.
- 8 places en internat pour adolescents de 14 à 18 ans (KALON, anciennement « Foyer de Thônex »). En 2023, KALON a accueilli 10 jeunes pour 2'345 journées reconnues, taux d'occupation 80 %.
- 7 places de progression pour adolescents de 14 à 18 ans (KALON-Appartement des Acacias). En 2023, l'appartement des Acacias a accueilli 12 jeunes pour 2'555 journées reconnues, taux d'occupation 100 %.
- 4 places de progression pour jeunes adultes (18-25 ans) hors contrat (KALON-Studios 18+). En 2023, l'accueil a été de 7 jeunes pour 1'442 journées reconnues, taux d'occupation 99 %.
- 8 places en internat pour adolescentes de 14 à 18 ans (HORAÉ, anciennement « Foyer de la Servette »). En 2023, HORAÉ a accueilli 13 adolescentes pour 2'404 journées reconnues, taux d'occupation 82 %.
- 4 places de progression pour adolescentes de 14 à 18 ans (HORAÉ-Noïa). En 2023, les appartements HORAÉ-Noïa ont accueilli 4 adolescentes pour 380 journées reconnues (l'accueil en appartement Noïa a débuté au cours du 2ème semestre 2023), taux d'occupation 52 %.

Prestations relevant de la pédagogie spécialisée

Externats pédago-thérapeutiques

Accueil d'enfants, de préadolescents et d'adolescents de 4 à 18 ans présentant d'importants troubles de la personnalité et/ou de la communication et qui, momentanément ou durablement, ne sont pas capables de suivre la scolarité dans le circuit ordinaire. Actions menées dans un but de socialisation, de rétablissement des capacités relationnelles et de réintégration des enfants dans les institutions scolaires ordinaires ou d'orientation vers d'autres structures adaptées, impliquant un travail auprès des parents et auprès des enseignants pendant la phase d'intégration.

Mise à disposition de 66 places en externats pédago thérapeutiques, soit :

- 16 places pour enfants de 4 à 8 ans (Arc-en-ciel)

En 2023, Arc-en-ciel a accueilli 19 enfants, taux d'occupation 100 %

- 16 places pour enfants de 4 à 8 ans (Horizon)

En 2023, Horizon a accueilli 16 enfants, taux d'occupation 100 %

- 10 places pour enfants de 7 à 13 ans (Châtelaine)

En 2023, La Châtelaine a accueilli 10 enfants, taux d'occupation 100 %

- 12 places pour préadolescents et adolescents de 12 à 15 ans (Helios, anciennement « Le Lignon »)

En 2023, Helios a accueilli 12 jeunes, taux d'occupation 100 %

- 12 places pour enfants de 4 à 8 ans (Petits pas dans les bois)

En 2023, Petits pas dans les bois a accueilli 12 enfants, taux d'occupation 100 %

Service éducatif itinérant (SEI) — interventions domiciliaires

Interventions à domicile pour les enfants à besoin éducatifs particuliers, de la naissance à l'entrée en scolarité. Prestations EPS – préscolaire. Les enfants sont suivis à domicile en partenariat avec les parents, ou en crèches par les psychologues du SEI, à travers 3 pôles d'intervention. Les prestations du SEI font l'objet d'une facturation indépendante de la subvention du DIP, selon le contrat de mandat entre l'Astural-SEI et l'État de Genève (DCPES/SPS et EPS/SPES). Le SEI est également au bénéfice d'un contrat de mandat avec la Ville de Vernier.

- SEI – Pôle Handicap. En 2023, 434 enfants ont été suivis
- SEI - Pôle Enfants à risque. En 2023, 32 enfants ont été suivis.
- SEI – Pôle Antennes. En 2023, 173 enfants ont été suivis.

Service éducatif itinérant — Prestation EPS — scolaire

Mandaté depuis 2017 par le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, le SEI intervient dans les classes de 1P et 2P, en soutien à l'inclusion scolaire. Les intervenants scolaires en éducation précoce spécialisée interviennent dans les classes pour soutenir l'intégration scolaire d'enfants évalués comme ayant des besoins spécifiques, tout en apportant à l'enseignant une pratique de co-enseignement profitant à l'ensemble de la classe. Pour la facturation, le contrat de mandat avec l'État de Genève est le même que ci-dessus.

- SEI – Soutien scolaire. En 2023, 227 enfants ont été suivis.

Au total, en 2023, le SEI a suivi 819 enfants. Dont 47 enfants ont été suivis par deux pôles différents du SEI.

Autres prestations

Service d'accompagnement et de soutien parental à domicile (ASPAD)

Prestation destinée aux familles dont l'enfant a entre 6 et 18 ans révolus et est au bénéfice d'une mesure renforcée d'enseignement spécialisé et présente une déficience intellectuelle et/ou un trouble du spectre de l'autisme mettant en grande difficulté et fragilité les parents et la fratrie dans leur prise en charge au quotidien. Les prestations de l'ASPAD font l'objet d'une convention de collaboration et de financement entre l'Office médico-pédagogique et l'Astural. En 2023, 53 familles ont été suivies.

Antenne de Médiation et de Prévention avec des Mineurs (AMPM)

Depuis 2010, son but est de répondre aux besoins des familles et des collectivités publiques en termes de gestion des conflits familiaux qui dégénèrent. L'AMPM est conçue comme un moyen d'intervention dans les situations de tension, de crise ou de conflit potentiellement préjudiciables à la sécurité et au développement d'un enfant, d'un adolescent ou d'un jeune majeur. Les champs d'interventions vont de séparations/divorces, travail sur la coparentalité, menace de rupture ou rupture consommée des liens entre un enfant et l'un de ses parents, tensions entre parents et adolescents ou jeunes adultes ou encore, mineurs concernés par une procédure pénale. Les prestations de l'AMPM sont facturées, soit directement aux bénéficiaires, soit aux mandants tels que TMin, TPAE, SEASP, SPMI, etc. En 2023, comme les années précédentes, l'AMPM a bénéficié d'un important financement privé, car la facturation ne suffit pas à couvrir les coûts de fonctionnement.

En 2023, 253 enfants, adolescents ou jeunes adultes ont bénéficié des services de l'Antenne de Médiation.

Organisation liée - Fondation Astural

La Fondation Astural, créée le 30 avril 1990, a pour but de soutenir, promouvoir et rendre possible l'activité de l'Association Astural. L'objet de la Fondation est notamment de mettre à disposition, gérer, s'il y a lieu développer, le patrimoine immobilier acquis à divers titres, notamment par des dons et legs qui lui ont été faits ou lui sont faits en vue de rechercher ce but et d'exercer cette activité.

Tous les biens immobiliers de la Fondation sont mis à disposition et loués par l'Association Astural. La Fondation Astural est administrée par un Conseil de fondation composé de cinq à sept membres comprenant au minimum : un président, un secrétaire et un trésorier. Trois d'entre eux au moins sont membres du Comité de l'Association Astural.

Fabienne Bordet Viglino

Bilan au 31 décembre 2023

	31.12.2023	31.12.2022
ACTIF		
ACTIFS CIRCULANTS		
Caisses	38'750.77	36'905.70
Chèques postaux	386'037.58	736'664.22
Banque	61'447.28	46'875.40
Liquidités	486'235.63	820'445.32
Débiteurs	2'663'410.12	2'602'799.03
Fondation Astural	133'761.00	0.00
Parts sociales	3'750.00	3'750.00
Créances	2'800'921.12	2'606'549.03
Stocks Ateliers ABX	35'260.00	37'540.00
Stocks	35'260.00	37'540.00
Actifs transitoires	413'634.57	247'207.88
Comptes de régularisation actif	413'634.57	247'207.88
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	3'736'051.32	3'711'742.23
ACTIF IMMOBILISÉ		
Mobilier & machines	567'950.26	245'727.37
./. Fonds d'amortissement	-160'085.49	-101'115.80
Mobilier et machines. net	407'864.77	144'611.57
Véhicules	496'447.76	489'459.36
./. Fonds d'amortissement	-452'534.55	-414'899.15
Véhicules. net	43'913.21	74'560.21
Machines équipement Ateliers ABX	183'535.30	183'535.30
./. Fonds d'amortissement	-177'356.00	-171'490.00
Machines. équip. Ateliers ABX	6'179.30	12'045.30
Matériel informatique	279'918.10	346'999.95
./. Fonds d'amortissement	-177'715.85	-232'241.65
Informatique. net	102'202.25	114'758.30
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	560'159.53	345'975.38

	31.12.2023	31.12.2022
Logiciels	71'206.85	150'302.85
./. Fonds d'amortissement	-54'869.65	-116'159.35
Logiciels. net	16'337.20	34'143.50
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16'337.20	34'143.50
BCG dépôts de garantie	170'355.25	153'339.50
Immobilisations financières	170'355.25	153'339.50
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	746'851.98	533'458.38
Total de l'actif	4'482'903.30	4'245'200.61

PASSIF**FONDS ÉTRANGERS**

Banque (Caisse centralisée État de Genève)	1'098'587.09	452'949.38
Créanciers	242'238.48	315'698.33
Avances gestions jeunes SPMi	156'363.09	144'473.02
Passifs transitoires	283'887.70	125'490.21
Total dettes à court terme	1'781'076.36	1'038'610.94
Total Fonds affectés	937'480.61	1'066'830.73
TOTAL DES FONDS ÉTRANGERS ET FONDS AFFECTÉS	2'718'556.97	2'105'441.67

FONDS PROPRES

Capital de l'organisation	2'098'230.81	2'098'230.81
Résultat période 2022-2025	-333'884.48	41'528.13
Total des fonds propres	1'764'346.33	2'139'758.94

Total du passif	4'482'903.30	4'245'200.61
------------------------	---------------------	---------------------

Compte de profits et pertes de l'exercice 2023

	Budget 2023	2023	2022
PRODUITS			
SUBVENTIONS			
Département Instruction Publique (DIP)	14'051'470	14'052'506.00	12'600'335.00
Département de la Cohésion Sociale (DCS)	0	50'000.00	0.00
Division Justice et Police, Berne	888'800	876'423.00	863'584.00
Contribution OMP (ASPAD)	638'460	797'739.65	266'025.00
Ville de Genève, selon la lettre du 24 août 2023	18'000	18'000.00	18'000.00
Ville de Genève, selon la lettre du 15 février 2023	20'600	20'600.00	20'600.00
Total des subventions	15'617'330	15'815'268.65	13'768'544.00
Pensions, prestations SPS et divers	8'894'000	8'812'846.20	8'222'556.50
Total pensions, prestations SPS et divers	8'894'000	8'812'846.20	8'222'556.50
Dons, parrainages, manifestations et divers	387'900	501'044.44	461'497.42
Cotisations des membres	0	1'385.00	1'350.00
Prestations en nature	39'290	34'034.70	35'287.00
Recettes Ateliers ABX	436'800	464'706.02	520'071.90
Cession immobilisations	0	0.00	5'214.00
Autres recettes	863'990	1'001'170.16	1'023'420.32
Contributions SPS, IPE exercice précédent	0	14'680.00	89'640.00
Produits exercices précédents	0	16'032.38	0.00
Charges exercices précédents	0	-1'501.35	0.00
Total recettes (charges) exercice antérieur	0	29'211.03	89'640.00
PRODUITS D'EXPLOITATION	25'375'320	25'658'496.04	23'104'160.82
CHARGES			
Salaires bruts	17'570'600	18'658'283.20	16'172'694.05
./ Remboursements salaires - indemnités d'assurances	0	-950'952.10	-557'492.90
Charges sociales	3'732'300	3'746'041.75	3'381'444.50
Autres frais du personnel	410'860	374'252.94	335'408.23
Honoraires de tiers	181'400	195'441.29	137'789.17
Assurance RC + assurances jeunes	10'800	10'047.25	10'839.30
Matériel scolaire / pédagogique et loisirs	236'500	266'684.15	211'016.57
Ménage	44'100	38'003.30	39'991.29
Alimentation	392'400	387'853.78	322'821.20
Frais généraux des locaux	1'707'025	1'632'720.48	1'282'387.40

	Budget 2023	2023	2022
Frais véhicules	82'400	88'454.52	66'975.47
Frais de transport	469'500	469'930.93	373'248.53
Frais administratifs et de bureau	403'250	440'014.83	365'341.92
Cotisations AGOEER	13'000	13'306.00	11'810.00
Pertes sur débiteurs	0	-60.00	910.00
Amortissements	163'000	190'768.74	143'809.70
Charges Ateliers ABX	436'800	434'701.27	514'476.41
Manifestations diverses	0	35'701.85	0.00
Parrainages accordés	10'000	9'564.00	7'430.00
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	25'863'935	26'040'758.18	22'820'900.84
Résultat d'exploitation	-488'615	-382'262.14	283'259.98
Intérêts bancaires	0	577.05	9.25
Produits financiers	0	577.05	9.25
Frais bancaires	-7'000	-5'159.16	-5'799.05
Charges financières	-7'000	-5'159.16	-5'799.05
Résultat financier, net	-7'000	-4'582.11	-5'789.80
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE	-495'615	-386'844.25	277'470.18
Attribution (Charges / produits des Fonds)	0	-98'911.55	-131'221.00
Utilisation (Produits / à charge des Fonds)	9'980	170'838.13	91'455.29
Résultat sur Fonds affectés	9'980	71'926.58	-39'765.71
RÉSULTAT AVANT PARCOURS A2MAINS ET AMPM	-485'635	-314'917.67	237'704.47
PARCOURS A2MAINS			
Facturation	760'960	834'339.00	717'296.75
Dons divers	50'000	63'296.00	57'800.00
Recettes Parcours A2mains	810'960	897'635.00	775'096.75
Salaires et charges sociales	-758'100	-727'985.40	-691'259.77
Matériel et divers activités	-90'400	-57'157.21	-50'141.15
Assurances jeunes et assurance voyage	-3'900	-2'021.20	-1'036.80
Bureau administratif	-4'000	-9'111.33	-3'745.75
Quote-part SG	-57'200	-57'700.00	-54'500.00
Loyer et charges	-53'400	-82'372.00	-39'081.00
Entretien des locaux	-2'000	-2'641.00	-1'832.65

	Budget 2023	2023	2022
Relogement institution	0	-10'880.58	0.00
Entretien véhicules	-6'000	-7'537.55	-4'491.86
Taxes et assurances véhicules	-4'100	-4'128.60	-3'865.85
Amortissement véhicules	-1'800	-1'780.00	-1'780.00
Amortissement mobilier et matériel informatique	-1'800	-1'797.60	-1'797.60
Divers	-700	-826.65	-638.95
Charges Parcours A2mains	-983'400	-965'939.12	-854'171.38
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE	-172'440	-68'304.12	-79'074.63
Attribution (Charges / produits des Fonds)	0	-30'500.00	-57'800.00
Utilisation (Produits / à charge des Fonds)	100'000	87'923.54	0.00
Résultat sur fonds affectés	100'000	57'423.54	-57'800.00
RÉSULTAT PARCOURS A2MAINS	-72'440	-10'880.58	-136'874.63
ANTENNE DE MÉDIATION			
Facturation	150'000	173'784.00	154'078.65
Dons divers	150'000	200'200.00	150'000.00
Recettes Antenne de Médiation	300'000	373'984.00	304'078.65
Salaires et charges sociales	-218'700	-314'373.85	-197'219.00
Honoraires médiateurs	-105'500	-54'281.05	-136'093.31
Loyers et charges	-39'000	-22'369.00	-12'500.00
Équipement et abonnement	-3'000	-5'855.16	0.00
Quote-part SG	-17'000	-25'150.00	-15'700.00
Frais divers	-1'000	-821.30	-1'120.05
Amortissements	-800	-748.00	-748.00
Charges Antenne de Médiation	-385'000	-423'598.36	-363'380.36
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE	-85'000	-49'614.36	-59'301.71
Utilisation (Produits / à charge des Fonds)	0	0.00	0.00
Résultat sur fonds affectés	0	0.00	0.00
RÉSULTAT ANTENNE DE MÉDIATION	-85'000	-49'614.36	-59'301.71
Résultat annuel	-643'075	-375'412.61	41'528.13
Part du résultat annuel à restituer (56 %)		-210'231.06	23'255.75
Part du résultat annuel à conserver (44 %)		-165'181.55	18'272.38



Remerciements

Nos remerciements vont aux Autorités fédérales et cantonales qui nous soutiennent dans notre action, particulièrement l'Office fédéral de la Justice, le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse et le Département de la cohésion sociale. Ils vont également à la Ville de Genève, notamment au département de la cohésion sociale et de la solidarité, ainsi qu'au département de l'environnement urbain et de la sécurité.

Nous remercions par ailleurs toutes les personnes morales, les entreprises privées, les personnes physiques qui, d'une manière ou d'une autre, ont manifesté concrètement leur attachement et leur soutien à l'Astural, et parmi elles :

Personnes physiques

- Mme Marie-Isabelle Robledo-Santos
- M. Laurent Garcia
- M. Pierre Roehrich

Personnes morales et entreprises privées

- Le fonds animation jeunesse du Canton de Genève
- La fondation Speiro
- La fondation Charles Curtet pour les handicapés
- Fiedler SA

Communes genevoises

- La commune d'Avusy
- La commune de Meinier
- La commune de Carouge
- La commune de Meyrin
- La commune de Chancy
- La commune de Plan-les-Ouates
- La commune de Choulex
- La commune de Satigny
- La commune de Collonges-Bellerive
- La commune de Thônex
- La commune de Cologny
- La commune de Vandoeuvres
- La commune du Grand-Saconnex
- La commune de Vernier
- La commune de Jussy
- La commune de Veyrier

Nous n'oublions pas non plus les donatrices et donateurs anonymes qui nous font l'amitié de contribuer à l'action que nous menons auprès des enfants et des adolescents. Quel que soit le montant versé, nous exprimons notre reconnaissance pour le message de soutien que leur générosité nous témoigne.

Qu'ils soient ici tous remerciés pour leur fidélité.



POST TENEDRAS LUX



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Philippe Bossy, Secrétaire général

COORDINATEUR DE PUBLICATION
Mikaël Santos

GRAPHISME
Mikaël Santos - Francisco Etchepareborda

IMPRESSION
Battig Impression

PHOTOGRAPHIE
Françoise Perlotti — Greg Clément

RELECTEUR·RICE·S
Cécile Arrigoni - Elisa Melich - Gregory Gelli

Avenue de Thônex 17A
1226 Thônex
Tél. 022 343 87 00
sec.gen@astural.org
www.astural.org
IBAN : CH67 0078 8000 C174 0086 6
CCP : 12-4951-8